

LES ANCIENNES ARMOIRIES BOURGEOISES

DE MULHOUSE

LES

ANCIENNES ARMOIRIES BOURGEOISES

DE MULHOUSE

PAR

ERNEST MEININGER

VICE-PRÉSIDENT DU COMITÉ D'ADMINISTRATION DU MUSÉE HISTORIQUE DE MULHOUSE

Avec 14 planches d'armoiries et de sceaux

MULHOUSE

IMPRIMERIE ERNEST MEININGER

1911

AVANT-PROPOS

La question qui fait l'objet de la présente étude est une des plus intéressantes du passé de notre ville et n'a jamais été traitée par nos historiens locaux, à l'exception de l'auteur du Bürgerbuch *publié en 1850.*

Au cours de nos recherches assez longues — près d'un quart de siècle — aux archives municipales, nous avons été souvent frappé du fait curieux que les sceaux et cachets apposés sur de vieilles lettres qui y sont conservées et qui émanent de personnages mulhousiens, fonctionnaires ou autres, portent des armes différant sensiblement des blasons figurant dans le livre d'Ebrsam, sur le tableau des bourgmestres de l'Hôtel de ville et sur les quelques tableaux armoriés du Musée historique de Mulhouse.

Les matériaux ainsi amassés nous ont amené à rechercher les raisons de ces différences qui, à première vue, se présentent comme une véritable anomalie. Ce sont les résultats de nos investigations approfondies que nous présentons aujourd'hui à nos lecteurs.

La conclusion qu'ils en tireront certainement avec nous, c'est que, dans le domaine historique, il est absolument utile d'aller au fond des choses et de n'accepter aucune théorie, si elle n'est appuyée sur des documents authentiques. L'histoire est une science positive, et c'est le mérite de notre époque de lui avoir appliqué la méthode critique dont autrefois on n'avait cure. Tous nos anciens chroni-

queurs l'ont négligée, et c'est regrettable. Pour tous, l'œuvre de Pétri, la première en date, était un évangile auquel ils n'ont plus touché. Fürstenberger, Reber, Mieg, Graf, de Lasablière l'ont copié à peu près servilement en ce qui concerne le passé, et l'on peut dire que, jusqu'à l'apparition du Cartulaire de Mulhouse, *par X. Mossmann, personne n'a plus étudié à fond nos vieilles chartes et les plus anciens documents d'archives.*

Notre prétention n'est évidemment pas d'avoir épuisé le sujet si intéressant des armoiries de nos vieilles familles bourgeoises : l'article qui va suivre n'est qu'une étude qui, pensons-nous, pourra servir de base à un travail plus étendu, plus complet.



I.

LES ARMOIRIES DES BOURGMESTRES.

Les armoiries bourgeoises sont partout aussi anciennes que celles de la noblesse proprement dite. Elles étaient conférées plus spécialement à certains fonctionnaires qui en avaient besoin dans l'exercice de leurs charges. En effet, si, pour la noblesse, le blason était aussi un ornement de parade utilisé à la guerre, aux tournois, et servant à maints usages décoratifs, le sceau armorié, tant noble que roturier, a remplacé longtemps, au bas des actes judiciaires, la signature légalisée des temps modernes. Pendant tout le Moyen-âge, et encore longtemps après, tous les arrêts de justice, tous les actes de vente, de cession, de partage, en un mot tous les actes notariés, signés ou non par les intéressés, étaient surtout validés par l'apposition du sceau des seigneurs justiciers ou de leurs lieutenants roturiers délégués à cet effet. De là les concessions d'armoiries *(Wappenbriefe)* délivrées à de simples bourgeois par les rois et les empereurs, par les princes souverains ou encore par les comtes palatins — *comes palatinus* ou *Pfalzgraf* — à qui les premiers avaient cédé ce droit moyennant finances.

A l'encontre d'une opinion erronée, assez répandue, la concession d'armoiries ne conférait nullement la noblesse à celui qui était l'objet de cette faveur. C'était une simple distinction, qui avait évidemment son prix, puisqu'elle permettait à celui qui en était l'objet de s'en servir légalement en maintes circonstances, mais elle ne lui conférait aucun titre, aucune exemption d'impôts ou de prestations rotu-

rières, ainsi que nous avons déjà eu l'occasion de le démontrer autre part avec preuves à l'appui [1].

Lorsqu'au xv[e] siècle les villes libres impériales secouèrent, les unes après les autres, le joug de la noblesse et du patriciat, qui jusque-là avaient accaparé à leur profit le pouvoir et siégeaient en majorité dans le Conseil, la bourgeoisie, composée d'artisans, de vignerons, de laboureurs et de marchands, prit en mains la gestion des affaires et adopta tout naturellement certains us et coutumes de la noblesse. L'usage du blason se généralisa bientôt dans les communes bourgeoises indépendantes, et Mulhouse suivit également l'exemple donné partout.

L'émancipation démocratique se dessina dans notre ville de bonne heure. Les rachats réitérés de l'office de la prévôté impériale par la ville de Mulhouse à partir de l'année 1407, qu'elle acquit définitivement en 1457, en sont la caractéristique significative. L'attitude de la noblesse indigène était d'ailleurs devenue intolérable et les corps de métier, conscients de leur force et de leur rôle économique dans la commune, poussés aussi à bout par les exigences, les chicanes et les déprédations des hobereaux petits et grands qui les opprimaient, résolurent d'y mettre fin. L'occasion s'en présenta lors de l'invasion des Armagnacs, auxquels toute la noblesse autrichienne prêta son concours. Bâle et Mulhouse coururent à ce moment le plus grand danger. Après la bataille de Saint-Jacques (juin 1444), Bâle procéda à l'expulsion de ses nobles, et Mulhouse en fit de même l'année suivante. Ce fut, pour notre ville, l'occasion d'ennuis prolongés. Les nobles évincés lui cherchèrent noise à propos de tout et de rien, et les attaques à main armée contre Mulhouse mirent souvent la commune dans le plus grand danger. Celle-ci, ne pouvant guère compter sur

---

[1] Voir *Tableaux généalogiques de la famille Blech*, parus en 1898, préface, page 7 et suivantes.

l'aide de la Décapole, s'adressa aux Suisses, ses plus proches voisins, et conclut avec Berne et Soleure une alliance offensive et défensive pour une durée de 25 ans. On sait l'aide efficace que cette alliance lui valut, en 1468, par la campagne des Suisses dans la Haute-Alsace, qui mit fin à la guerre dite des Six-Deniers et aboutit au traité de Waldshut.

Mulhouse n'était pas encore au bout de ses tribulations. Ce ne fut que lorsque la ville eut conclu, en 1506, son alliance avec Bâle et, en 1515, avec les Treize cantons, qu'elle put songer à développer en paix ses institutions républicaines datant déjà de plus d'un demi-siècle. Il est naturel qu'elle les adapta à celles de ses nouveaux alliés et surtout de Bâle, sa voisine immédiate.

En Suisse, où le joug de la féodalité avait été secoué depuis longtemps déjà, l'art héraldique était en grand honneur, et les bourgeois libres des villes avaient adopté tous des blasons. Les Mulhousiens firent de même, et l'usage des armoiries se généralisa au point que, dès 1520, chaque nouvel affilié aux tribus des corps de métier était tenu de payer, en dehors du droit de réception, une somme de 1 schilling pour la peinture de ses armes sur le tableau de la tribu. Cet usage se poursuivit jusqu'à la réunion de Mulhouse à la France, en 1798, et s'appliquait aussi bien aux fils des bourgeois qu'aux étrangers qui se faisaient recevoir dans les tribus.

Malheureusement, *aucun de ces tableaux armoriés des tribus*, pour les membres ordinaires, ne nous est resté conservé. Les derniers furent détruits lors des événements de 1798, et c'est là une perte irréparable pour la science héraldique à Mulhouse. Tout ce que nous possédons dans ce genre, ce sont quelques tableaux de gardes-vignes *(Winzer-Tafeln)*, de chefs de tribus, conservés au Musée historique, et les trois tableaux de bourgmestres qui figurent dans la grande salle

du Conseil de l'Hôtel de ville. Nous nous occuperons plus loin du plus ancien de ces derniers.

La question qui se pose tout naturellement est celle-ci : les autorités de Mulhouse ont-elles jamais octroyé elles-mêmes des armoiries héréditaires à leurs bourgeois ou aux nouveaux-venus dans les tribus? Les enregistraient-elles à la Chancellerie, contre une taxe, à l'instar de ce que fit, vers la fin du XVII[e] siècle, Louis XIV pour toutes les provinces de son royaume dans un but fiscal ?

Pour qui connaît à fond les archives de notre ville, la réponse est formellement négative. Aucun arrêté des procès-verbaux du Conseil, sauf un seul, celui du 20 janvier 1642 et dont nous parlerons plus loin, aucun autre acte ou document ne contient même la plus légère allusion aux armoiries bourgeoises, et l'on peut hardiment affirmer que le magistrat s'en est toujours désintéressé, au moins officiellement. Seules, les tribus s'occupaient du blason de leurs nouveaux membres [1], et la taxe minime prélevée servait tout juste à payer le travail du peintre.

Si toutefois l'octroi d'armoiries par les autorités de Mulhouse n'a jamais existé en tant qu'acte gracieux de souveraineté, il n'en est pas moins fort probable que l'usage de peindre les armes sur les tableaux des tribus a dû être introduit à la même date dans toutes les tribus d'un commun accord, à l'instar de ce qui se pratiquait à Bâle ou ailleurs. Dans ces conditions, la mesure prise n'avait pas de caractère officiel, mais une simple valeur documentaire officieuse.

Quoi qu'il en soit, une fois l'usage adopté, qui décidait de la composition des armoiries à peindre pour les membres nouveaux qui n'en possédaient pas encore? Il est évident que ce dernier cas était fréquent, notamment pour les per-

---

[1] Nous avons relevé la première mention de la peinture des armoiries, sur le tableau des membres, dans le registre de la tribu des Bouchers, à la date de Pâques 1520.

sonnes qui n'étaient pas originaires des villes libres de la Suisse ou de l'Alsace.

A notre avis, c'étaient probablement les zunftmestres-régents qui avaient à donner au moins leur avis en l'occurence, de concert avec l'intéressé, ou peut-être plus simplement encore le peintre-héraldiste. Les règles à observer étaient, au surplus, des plus simples. Il s'agissait évidemment d'éviter avant tout de copier des armes déjà existantes, soit au point de vue de la forme des meubles, ou au moins de leurs couleurs. En thèse générale, on adoptait des armes dites *parlantes*, rappelant ou bien le nom, ou la profession, quelquefois aussi les origines du nouveau venu. Au XVIe siècle et jusqu'au milieu du XVIIe, le meuble ou sujet adopté n'était guère compliqué et consistait la plupart du temps en *Hausmarken*, c'est-à-dire en signes spéciaux, tels que des croix de toute nature, des 4 ordinaires ou retournés, agrémentés souvent de croisettes, d'étoiles ou de croissants.

Cette forme curieuse d'armoiries se retrouve dans les sceaux et cachets de la plupart de nos vieilles familles bourgeoises, au XVe et au XVIe siècle, et a longtemps distingué le blason bourgeois du blason noble [1]. Ce n'est qu'au milieu du XVIIe siècle qu'à Mulhouse même il y eut, sous ce rapport, un changement radical, et qu'on y adopta des armoiries complètes, à cimier et à lambrequins et aux meubles héraldiques plus riches.

L'homme qui en prit l'initiative n'est autre que Jacques Henric-Pétri, d'abord greffier-syndic, puis bourgmestre de 1633 à 1660, à qui nous devons déjà notre première chronique de la ville. Cette partie curieuse de son activité est restée inconnue jusqu'à présent et n'a jamais été soupçonnée par nos historiens locaux postérieurs, y compris Ehrsam,

[1] On les trouve encore en grand nombre dans l'*Armorial de la généralité d'Alsace*, établi de 1696 à 1704.

l'auteur du *Bürgerbuch*, qui, dans la préface de son livre, émet à propos de l'origine des armoiries des familles mulhousiennes une théorie avec laquelle nous ne sommes pas d'accord. Nous y reviendrons plus loin.

Jacques Henric-Pétri était originaire de Bâle et fut appelé, en 1620, au poste de greffier-syndic de Mulhouse, en remplacement de Jean-Georges Zichle, également Bâlois, décédé en mars de la même année. Pétri était un élève de Wurstisen, l'historien bâlois, et contracta chez lui le goût de l'histoire, de la généalogie et de l'art héraldique. La généalogie surtout l'attirait, et l'on possède de lui toute une série d'études de ce genre qu'il inséra dans sa première rédaction de la chronique de Mulhouse[1], datant de 1626, et pour laquelle il obtint du magistrat une récompense consistant en un gobelet en vermeil, pesant environ 50 onces, aux armes de la ville. Il rédigea également une *Histoire de la famille des nobles Zu Rhein*[2], la *Généalogie de la famille Lœscher* et d'autres.

En 1633, Jacques Henric-Pétri fut nommé bourgmestre de Mulhouse, grâce à son mariage avec la fille du bourgmestre Jacques Ziegler (plus tard il s'allia à la vieille lignée des bourgmestres Hartmann), et, dès lors, il reprit en sous-œuvre l'histoire de la ville, qu'il compléta considérablement. Cette seconde rédaction date de 1640. Elle lui valut un nouveau don d'honneur consistant, cette fois, en un gobelet d'or. Si cette nouvelle version de Pétri prête le flanc à certaines critiques, parce qu'elle contient, au milieu d'un luxe de détails sur l'histoire universelle, bien des lacunes sensibles et des théories erronées, qu'explique l'ambition de

---

[1] Elle fut publiée de 1894 à 1896 dans le *Bulletin du Musée historique*, sous le titre de : *Der Statt Mülhausen Historien*. Un tirage à part, avec des illustrations de C. Spindler, en parut ensuite à la librairie Bahy.

[2] Actuellement propriété du baron Louis Zu Rhein, à Wurzbourg. Nous l'avons eue entre les mains.

l'auteur soucieux de rehausser l'éclat du passé d'une ville dont il était devenu citoyen et l'un des chefs suprêmes, ses deux chroniques n'en restent pas moins une œuvre du plus grand mérite, étant donné qu'elle est la première en date.

Pétri fut aussi le premier qui songea à dresser, dans sa chronique, le catalogue des bourgmestres ayant dirigé les destinées de la petite cité libre depuis 1347, date de la création de cette charge par diplôme du roi des Romains Charles IV. Ce catalogue, ainsi qu'il a soin de le dire lui-même, n'est pas complet, mais constitue un effort d'investigations remarquable, si l'on considère le champ de recherches restreint que présentaient pour lui les seules archives de la ville et le peu de temps qu'il put y consacrer. Nous avons l'intention de revenir, dans un article spécial, sur ces lacunes, que nous croyons pouvoir combler en partie, grâce à des trouvailles faites sur place ou dans les dépôts publics du dehors.

Une fois bourgmestre et sa seconde rédaction de la chronique achevée, Pétri voulut couronner son travail par la création d'une œuvre à la fois originale, artistique et héraldique : celle d'un *tableau armorié des bourgmestres*. Le 20 janvier 1642, le Conseil prit l'arrêté suivant sur son initiative :

Ein Taffel auff das Rathaus in die hindere Stuben soll verfertigt, vnd alle Burgermeister so vor diesen Regiert, mit Ihren Wappen darein verzeichnet, vnd also forthin, wann ein newer erwehlt wird, continuiert werden.

C'est-à-dire : « Un tableau sera fait pour être placé dans la salle de derrière de l'Hôtel de ville, sur lequel on mettra, avec leurs armoiries, tous les bourgmestres qui ont été en fonctions jusqu'à présent, et ce tableau sera continué dorénavant pour chaque nouvel élu ».

L'idée de Pétri ne pouvait évidemment qu'être sympathique à tout le Conseil, car chacun de ses membres avait

des chances d'arriver aussi un jour à la magistrature suprême. Ce fut le cas pour cinq d'entre eux. Cinq autres, dont les trois bourgmestres, avaient déjà des blasons en régle, et, enfin, cinq membres avaient des bourgmestres dans leur ascendance à placer sur le tableau.

Voici, à titre documentaire, la composition du Conseil en 1642. Les lettres qui accompagnent les noms, signifient : *A*, ayant déjà des armoiries; *D*, descendants de bourgmestres; *F*, futurs bourgmestres.

Bourgmestres :

Philippe Engelmann *(A)*.
Henri Risler *(A)*.
Jacques Henric-Pétri *(A)*.

Conseillers :

Dr Jean-Luc Chmilecius *(A)*.
Egmond Witz *(F)*.
Jean Freuler *(A)*.
Jean Steinbach *(D, F)*.
Jean Döbler ou Debler. Originaire de Worms.
Antoine Hartmann *(D)*.
Jean-Jacques Schoen *(D, F)*.
Jean Risler *(A)*.
Balthasar Degenfelder *(A)*. Originaire de Liestal.

Zunftmestres-régents :

Jean-Nicolas Cornetz (voir p. 44).
Jean-Henri Gutzwiller
Pierre Oerlein (Erlin).
Pierre Zetter (voir p. 88).
Jean-Ulric Schlumberger (*A*, *D*, voir p. 64).
Michel Ziegler (voir p. 88).

Zunftmestres anciens :

Jean-Henri Brustlein *(D)*.
Jean-Henri Arlenspach.
Isaac Zuber (voir p. 84).
Frédéric Thurneysen *(A)*.

En dehors du Conseil, la question intéressait au même degré[1] les sexvirs des tribus qui, réunis avec le précédent, formaient ce qu'on appelait le Grand-Conseil. Nous en donnons donc également les noms par tribus, avec les mêmes annotations.

Sexvirs des tribus :

1) *Tailleurs* :

Jacques Ziegler.
Mathis Grosheintz *(D)*.
Kilian Stadler.
Jean-Gaspard Dollfus *(D, F)*.
Jean-Henri Engelmann *(A, D)*,
fils du bourgmestre ci-dessus.

2) *Vignerons* :

Jean-Martin Wagner *(D)*.
Henri Schoen *(D)*.
Jean Burckhardt *(A)*.
Christophe Werner.
Stanislas Würth.

3) *Bouchers* :

Jacques Fellhauer.
Jean Ehrsam *(D)*.
Georges Schoen *(D)*.
Michel Arlenspach.
Laurent Zindel.

4) *Boulangers* :

Mathias Schmerber *(A)*.
Josse Grentzinger *(A)*.
Appolinaire Bürre.
Abraham Hirn *(A)*.
Conrad Hildenbrand.

5) *Maréchaux* :

Hartmann Koechlin.
Michel Menckel.
Jean-Jacques Schwartz *(A)*.
Jean-Jacques Witz,
fils du conseiller ci-dessus.
Mathias Arlenspach.
Georges Mänlin.

6) *Agriculteurs* :

Georges Weber.
Daniel Risler *(A)*.
Nicolas Hartmann *(A)*,
frère du conseiller ci-dessus.
Georg Biseckher.
Louis Witz,
fils du conseiller ci-dessus.

N. B. — Pour ces derniers, v. pl. XIV.

[1] Voir à ce propos notre notice page 88.

Le tableau fut commandé par Pétri à Jean Lüdin, artiste peintre-portraitiste de Bâle. On trouvera, dans notre travail sur *Les Anciens Artistes-Peintres et Décorateurs Mulhousiens jusqu'au XIXe siècle*[1], tous les détails voulus sur le peintre et sur ce travail spécial, qui lui fut payé 100 *℔*. Nous ne nous arrêterons pas davantage à l'exécution des blasons, qui dénote déjà la décadence de l'art héraldique, aggravée encore par le fait que l'artiste était surtout portraitiste. Ces défauts sont du reste rachetés par d'autres qualités, notamment par la beauté des figures.

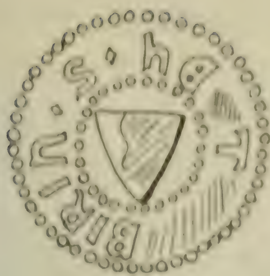
Il va de soi que Pétri dut fournir à Lüdin, non seulement la liste des bourgmestres, mais aussi le croquis de leurs armoiries. Or, c'est ici que sa fantaisie put se donner pleine carrière. Pour les familles éteintes avant l'an 1500, les données nécessaires lui manquaient en général. Les sceaux de beaucoup de titulaires faisaient défaut, pour la période première, *aux archives mêmes*, et c'est pour cela qu'il se contenta d'inscrire sur le tableau les noms et prénoms de ceux qui lui faisaient défaut, avec les dates où certains documents les signalaient en exercice. Nous avons eu la bonne fortune de retrouver quelques-uns de ces sceaux à Colmar et à Bâle, sources auxquelles Pétri n'aura pas songé à aller puiser. Ce sont : HEITZMANN BIRIN (1398), CLAUS HÜGENHEIM[2] (1408), HANS ou plutôt HENSELIN MÜLLER (1398), CLAUS BOÏHART (1478), HANS ULRICH GERBER (✝ 1524), — qui s'appelait en réalité KARRER et était tanneur *(Gerber)* de sa profession — et ERHART SCHARPFF (✝ 1555).

Si nous citons ici ces six blasons manquants, ce n'est pas pour en faire un reproche à Pétri, qui en ignorait l'existence. Aussi bien, sa liste de bourgmestres a, comme dit plus haut, une lacune plus grave ; il y manque une trentaine de personnages ayant exercé à Mulhouse la première magis-

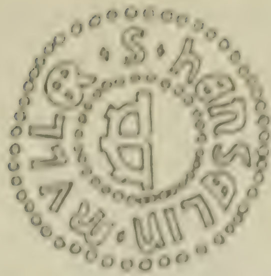
---

[1] Paru en 1908 et couronné par l'Académie française.

[2] Et non Claus von Hügelnheim.



Heitzmann Birin
Bgm 1398



Henselin Müller
Bgm 1398 1417



Claus Hügenheim
Bgm 1408



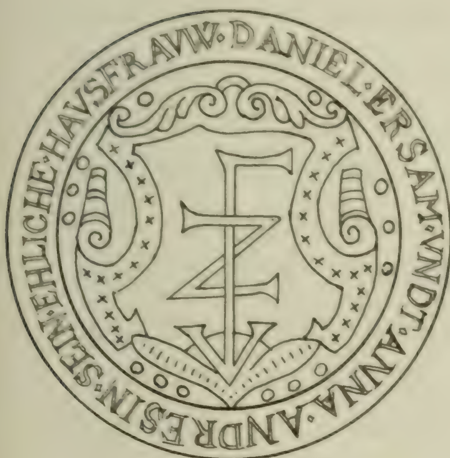
Claus Boïhart
Bgm 1478-1480



Jean-Ulric Karrer
Bgm 1497-1524



Erhart Scharpff
Bgm 1526-1555



Daniel Ehrsam
Bgm.Caufrier 1614



Daniel Ehrsam
Bgm.1613-1617



Jacques Schoen
Bgm 1553-1574



Caufrier Daniel Ehrsam
2e côté



Ehrsam
Bgb.(Erreur)



Schoen
Bgb (Erreur)

trature. Notre but est autre, car les sceaux retrouvés ont trait à la thèse qui fait l'objet de la présente étude, à savoir que les armoiries bourgeoises de cette époque reculée étaient d'une simplicité caractéristique, représentant presque tous des attributs de métier, sans cimier et sans lambrequins. Par exemple, Henselin Muller a dans son sceau une demi-roue de moulin; Claus Boihart, qui était cordonnier, avec une fleur-de-lis à dextre, un soulier à la poulaine à senestre; Hans Ulrich Karrer, tanneur, deux peloirs de tanneur en sautoir, et Erhart Scharpff, boucher, un couperet de boucher.

Nous les reproduisons en tête de notre planche I.

Nous verrons tout à l'heure que les sceaux des contemporains de Pétri étaient, à de rares exceptions près, logés à la même enseigne au point de vue de la simplicité.

Pétri prit sur lui de relever les armes trop primitives de ses collègues, au moins pour les plus récents. Il y fut amené par plusieurs raisons, dont la principale était certainement le désir de donner au tableau des bourgmestres, dû à son initiative, une apparence plus cossue, plus artistique, plus décorative. Y était-il autorisé? Certes, et voici quels sont, à notre avis, les raisons qui ont dû lui dicter sa conduite et la justifier pleinement:

En premier lieu, il ne faut pas oublier que Pétri était alors bourgmestre, donc chef d'Etat, qu'il a dû consulter ses deux collègues Henri Risler et Philippe Engelmann, sans compter les familles alors encore représentées, et que dès lors toute amélioration *(Wappenbesserung)* d'anciennes armoiries était *parfaitement légale*, aussi bien que s'il y avait eu lettres-patentes d'un roi, empereur ou prince.

D'ailleurs Pétri avait encore personnellement une espèce de raison le poussant à s'arroger le droit d'octroyer des armoiries. Il était le fils de Jacques Henric-Pétri († 1641), juriste distingué de Bâle, à qui l'empereur Mathias avait conféré, en 1612, en dehors de la noblesse héréditaire de

l'empire, le titre de comte palatin *(Pfalzgraf)*, charge qui comportait précisément le privilège de concéder des lettres d'armoiries au nom du souverain. Il avait donc de qui tenir.

L'amélioration des blasons primitifs mulhousiens que Pétri avait alors sous la main, partait certainement du désir de leur donner à tous la même valeur héraldique. Il est naturel qu'il ne voulait pas créer deux catégories d'armes, ce qui pour une même série de fonctionnaires supérieurs eût fait mauvais effet. Lui-même possédait un blason déjà ancien, octroyé par l'empereur, et, à Bâle, toutes les familles importantes avaient le leur dans les règles de l'art, depuis plus d'un demi-siècle. On peut s'en convaincre en feuilletant la *Bassler Chronick*, publiée par Christian Wurstisen en 1580. Ses deux collègues étaient dans le même cas. La famille Engelmann, originaire de Strasbourg, avait de vieilles armes, de même les Risler, venus de Porrentruy, où leurs ancêtres étaient de hauts fonctionnaires.

N'oublions pas non plus que le tableau des bourgmestres débute par une dizaine de bourgmestres *nobles*, et qu'il était humain de la part de Pétri et de ses collègues de mettre les blasons bourgeois à leur hauteur. Rien ne s'y opposait, Mulhouse était un Etat libre, ses décisions étaient souveraines et avaient force de loi. Bien que, dans le cas particulier, il n'y eût pas de décision héraldique écrite, figurant au registre des procès-verbaux du Conseil, la confection du tableau armorié fut l'objet d'un arrêté, et comme, après son achèvement, il fut adopté sans critique (du moins en séance), ce tableau constitue bel et bien un document officiel irréfutable et définitif.

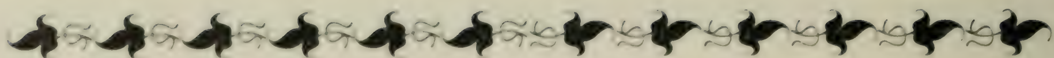
L'impulsion donnée par Pétri à l'art héraldique porta ses fruits et, sauf une exception [1], où les meubles sont encore

[1] Luc Liebach, bourgmestre en 1685, dont l'écusson est encore chargé d'un 4 à traverse croisetée terminée en pointe par ses initiales L B. Par contre, il a un cimier et des lambrequins en règle.

des plus simples, les blasons des bourgmestres postérieurs ont belle allure et sont intéressants.

A l'appui de ce qui précède, on trouvera sur nos planches une série de sceaux et de cachets conservés aux archives de Mulhouse, avec, en regard, les armoiries adoptées postérieurement sur le tableau des bourgmestres de Pétri ou données autre part. Ils ne laissent aucun doute sur ce que nous venons de dire, à savoir que les armoiries bourgeoises jusqu'en 1642, donc avant l'intervention de Pétri, n'étaient pas les mêmes que celles qu'il a fait peindre sur le tableau des bourgmestres. Autant les unes sont simples, sans cimier et lambrequins, autant les blasons nouveaux sont complets et composés suivant les bons principes héraldiques.

Nous leur consacrons plus loin, au chapitre III, des notices détaillées. Les familles de bourgmestres y figurent à leur rang alphabétique.



II.

LE TEXTE ET LES ARMOIRIES DU « BÜRGERBUCH ».

Pour compléter cette étude spéciale, il nous reste à parler encore du *Bürgerbuch* d'Ehrsam, paru en 1850, et qui, au point de vue des armoiries mulhousiennes, constituait jusqu'ici le seul document du genre. Ce livre en donne 144, réparties sur 12 planches coloriées.

Mais avant d'en aborder la critique, il n'est pas hors de propos d'examiner d'abord le texte publié par Ehrsam. Tous ceux qui ont travaillé aux archives de la ville de Mulhouse, ont pu se rendre compte que ce texte ne répond pas exactement à celui du *Bürgerbuch* original y déposé, mais qu'il a été *considérablement augmenté* par l'auteur. De fait, il existe aux archives *deux* registres appelés *Bürgerbuch*. Le premier est bien celui dont parle Ehrsam et dont il donne l'en-tête caractéristique. Il forme un cahier de feuilles de parchemin, sur lequel, chose curieuse, les intéressés sont inscrits dans l'ordre alphabétique *des prénoms*. Voici, à titre de spécimen, l'en-tête du livre avec les inscriptions de la lettre A :

Anno domini dusendt fünff-
hundert fünffzig vnd zwey vff donstag den dritten
jüny vß befelch vnd erkantnus eines ersamen
Rhadts alle burger so noch in leben sind, desglichenn
der abgangnen burger namen, die noch Kinder hin-
der innen verlossen, von nüwem dem alphabet wider
beschriben worden.

Annthenng Benner, Ackerman.
Anndres Kratz, der goldschmit.

Anndres Kachler, der schnider.
Anthoni Senglin, Metzger.
Ambrosius Stammler } anno 1580.
Anthoni Hartman } anno 1580.
ward burgermeister A° 1607 starb A° 1613[1].
Augustin Gschmuss.
Adam Inntz, der Seyler, A° 92.
Andres Kachler, vf mitwuchen den 16. novemb. 96.
Albrecht Hauser, der Wagner, Anno 93.
Anthoni Senngelin } den 13. Dec. A° 1598.
Andres Reynoldt } den 13. Dec. A° 1598.
Anthoni Schambser, 12. Dec. 1604.
Andres Scherz, vf dato.
Abraham Huet, den 2. Dec. 1605.
Ambrosius Stambler, Anno 1615.
Adam Rotackher, den 5. Juni 1616.
Anthoni Hartmann, Peter Hartmanns dess älteren sohn, den 2. Juni 1617.
Anthoni Sengelin, der jung, 24. aprilis 1620.
Anthoni Knobloch, Heinrich Knoblochs seel. sohn, den 23. octobris 1620.
Anthoni Hartmann, Hanns Hartmanns sohn, den 3. 10bris 1627.
Andres Khachler, Andres Khachlers sohn, den 8. Juni A° 1635.
Andres Dietsche } den 25. Juni 1635.
Abraham Hirn } den 25. Juni 1635.
Adolph Lanng, denn 14. Jenner 1637.

On constatera que les premiers noms ne portent pas de date : ce sont ceux des personnages vivant encore en 1552. Les suivants portent des dates au fur et à mesure de la réception à la bourgeoisie privilégiée. Les inscriptions dans ce premier livre cessent avec l'année 1641. Pendant un demi-siècle environ, on négligea de noter les nouveaux bourgeois admis, sans doute parce que les réceptions figuraient dans les registres des procès-verbaux du Conseil *(Rathsprotokolle)*. Ce n'est qu'en 1708 que le greffier-syndic

[1] Cette annotation est postérieure et de la main de Pétri.

Jean-Henri Reber reprit ce contrôle en mains. Dans ce but, il ouvrit un nouveau registre, portant le titre de : *Privilegirtes Burger-Buch der Statt Mülhausen*, dans lequel il commença par transcrire toutes les indications du premier livre ayant trait aux familles existant encore à son époque, qu'il compléta par les inscriptions du *Rathsprotokoll* de 1642 à 1708. Il négligea les familles éteintes. Cette transcription est reconnaissable par le fait que c'est bien l'écriture de son époque, et que les premières lignes, quoique de dates bien antérieures, sont de la même main. Ce livre fut ensuite tenu à jour jusque vers 1760. Après cette date, les mentions postérieures sont très clairsemées jusque vers 1783, et pour quelques familles seulement.

Les inscriptions dans ce second registre sont tout aussi sommaires que dans le premier. En voici un spécimen, pour la famille Schoen :

Page 319 Jacob Schön, war Burgermeister A° 1553.
Heinrich Schön, der Seckhler A° 1580.
Heinrich Schön, A° 1595.
Isaac Schön, der Weissgerber, Mr Jacob Schönen des Raths Sohn, den 20ten february A° 1598.
Hanss Schön, den 13. xbris A° 1598.
Michael Schön, A° 1604.
Jacob Schön, Mr Heinrich Schönen des Seckhlers seel. Sohn, den 27. April A° 1606.
Hanss Heinrich Schön, den 3. xbris A° 1621.
Görg Schön, den 17. 9bris A° 1623.
Heinrich Schön, der Küefler, Herrn Jacob Schönen sel. Sohn, den 27. April A° 1628.
Isaac Schön, Herrn Zmr Jacob Schönen sel. Sohn, den 22. febr. A° 1636.
Jacob Schön, Heinrich Schönen Sohn, den 11. May A° 1657.
Hanss Görg Schön, herrn Zmr Görg Schönen Sohn, den 29. Juny A° 1657.

Page 320 Herr Jacob Schön, Herrn Bgmr Johann Jacob Schönen Sohn, den 6. Aug. A° 1666.



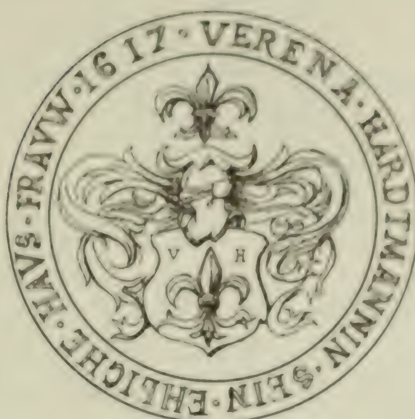
Thiébaut Finck
1585



Ottmar Finck
Bgm. 1572-1587



Jean Hartmann
1569



Vérène Hartmann
1617



Antoine Hartmann
1600



Jean Hartmann
1585-1602



Antoine Hartmann
Bgm. 1607-1618



Nicolas Hofer
1599



Nicolas Hofer
Bgm. 1626-1630

Jacob Schön, Isaac Schönen Sohn, den 17. Juny Aº 1667.
Johannes Schön, Isaac Schönen seel. Sohn, den 30. Juny Aº 1679.
Heinrich Schön, Isaac Schönen sel. Sohn, den 7. 9bre 1681.
Johannes Schön, Herrn Hanss Görg Schönen ehel. Sohn, den 18^{t}. Juny Aº 1683.
Johannes Schön, auf Montag den 13. xbris Aº 1706.
Hanss Jacob Schön, auf Montag den 26. tag 9bris 1708.
Heinerich Schön obgemelten Jacob Schönen ehlichen Sohn, vf Montag den 5^{t} xbris 1712.
Johannes Schön, obigen Johannes Schön des älteren Sohn, vf Montag den 9. April 1714.
Hanss Geörg, obgedachten Herrn Johannes Schönns ehel. Sohn, vf Montag den 17. 7bre 1714.
Herr Johann Bernhard Schön, obigen Johannes Schonen dess älteren Sohn, den . . . . Aº 1715.

Antoni Schön, ehnetgedachten Jacob Schönen ehel. Sohn, auf Montag den 6ten May 1720. Page 3
Hanss Jacob Schön, obigen H. Johannes Schöns sel. ehel. Sohn, auf Montag den 23ten Augusti 1723.
Johann Heinrich Schön, Johanns Schönen sel. ehl. Sohn, auf Montag den 9ten July 1731.
Herr Jeremias Schön, weyland Johannes Schöns des Weissgerbers ehel. Sohn, auf Montag den $27.^{ten}$ febr. 1735.
Herr Johannes Schön, hierüber untenbemelten Herrn Hanss Bernhard Schönen ehelicher Sohn, auf Montag den 12. Marty 1742.
Johannes Schön, hierüber gemelten Herrn Johannes Schönen ehel. Sohn, auf Montag den 3. xbris 1742.
Johan Bernhard Schön, hierüber gemelten Johannes Schöns ehel. Sohn, auf Montag den 21. Jenner 1743.
Hannss Jacob Schön, obigen Hannss Jacob Schöns ehel. Sohn, auf Montag den 19. Jenner 1750.
Johannes Schön jünger, der Ferber, obigen Hannss Jacob Schöns ehel. Sohn, auf Montag den 18. febr. 1754.
Hanss Georg Schön, des Schneiders seel. Sohn, auf Montag den 2ten Juny 1755.

Si l'on compare cet extrait avec le même article Schoen publié par Ehrsam dans son *Bürgerbuch*, on verra que ce

dernier a singulièrement augmenté le texte original, et cela en ajoutant, autant qu'il a pu, les femmes des intéressés, leurs fonctions et, par-ci par-là, quelques notes concernant des missions, des campagnes, etc. Dans ce but, il a utilisé les registres de mariages, les registres des procès-verbaux des séances où chaque année figurent les nouveaux fonctionnaires, les registres du tribunal pour les nominations d'échevins, etc.

L'utilisation du registre des mariages par l'auteur du *Bürgerbuch* partait de ce point de vue que la réception des fils de bourgeois au droit de bourgeoisie coïncidait depuis 1615 environ, en thèse générale, avec le jour de leur mariage. Seulement, ce système avait certains inconvénients [1], car non seulement il acceptait ainsi comme bourgeois privilégiés des homonymes n'y ayant jamais eu droit [2], mais il obtenait, par la même occasion, une liste supplémentaire de noms de la même famille, qui n'existaient pas au *Bürgerbuch* original manuscrit. Or, ces manquants à l'appel étaient

---

[1] Le plus fâcheux de ces inconvénients réside dans le fait que beaucoup de bourgeois s'étant mariés deux, trois fois, il était difficile, sans recherches approfondies, de caser ces épouses multiples exactement, lorsque, ce qui était souvent le cas, le même prénom se présentait une série de fois dans une famille. Ehrsam s'en est généralement tiré en répétant les personnages de même nom, ce qui lui donnait plus de bourgeois reçus qu'il n'y en avait en réalité. Le cas le plus curieux de ce genre est un certain *Hans Jacob Hartmann*, hôtelier du *Raisin*, de la branche de Bretten, qui s'est marié *cinq* fois :

1. le 21 septembre 1722, à Rosine Blech,
2. le 23 juillet 1742, à Elisabeth Frey,
3. le 25 juillet 1756, à Elisabeth Jelensperger,
4. le 16 avril 1766, à Marguerite Dollfus, et
5. le 27 juin 1781, à Jeanne Grosheintz.

L'auteur du *Bürgerbuch* en fait *cinq* personnages différents reçus à ces dates à la bourgeoisie privilégiée! Dans le manuscrit du rôle des bourgeois, il ne figure évidemment qu'une fois, ce qui aurait dû le frapper. Mais il y a mieux. Dans le registre des mariages, à l'inscription de l'union du 27 juin 1781, le pasteur a mis en note : *Diese ist seine fünfte Frau :* Celle-ci est sa cinquième femme.

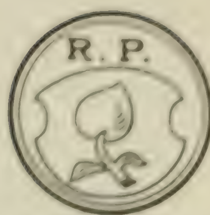
[2] Par exemple, la lignée des Martin Gisler, de Bâle, cousin du greffier-syndic André Gisler.



Romain Pfirter
1542



Romain Pfirter
Bgm. 1567-1572



Romain Pfirter
1563



Chrétien Wagner
1481



Léonard Wagner
1481



François Roppolt
1590



Pierre Wagner
Bgm. 1452-1458



Werner Wagner
Bgm. 1504-1525



Louis Roppolt
Bgm. 1514-1529



Jacob Wurm
Ammestre à Strasbourg, 1489-1498



François Wurms
Bgm. 1556-1574

précisément des personnages qui n'avaient pas été reçus à la bourgeoisie *privilégiée*, soit qu'ils avaient laissé passer le délai prescrit pour se faire inscrire, soit que, du fait de leur mariage avec une femme n'ayant pas pu justifier de la *praestanda* ou fortune requise, le Conseil les avait exclus du privilège. Dès lors, ils n'étaient plus que bourgeois-manant ou *Bürgerlicher Hindersäss*, degré de bourgeoisie un peu inférieure. Ces cas furent plus nombreux qu'on ne le suppose et se produisirent dans presque toutes les familles.

Voici, à l'appui de ce qui précède, la traduction d'un curieux document du 28 juin 1627, qui ne laisse subsister aucun doute à cet égard. Il est de la main du greffier-syndic Pétri et figure au *Contracten-Protocoll* 1627-1628, II. A. n° 44, page 46[b] :

BOURGEOIS ET MANANTS.

Document relatif à la différence entre les deux sortes de bourgeois à Mulhouse.

Il est porté à la connaissance de tous que ce jour, à la date indiquée plus bas, s'est présenté personnellement à la Chancellerie de Mulhouse, l'honorable et modeste Mathias Schmerber, bourgeois et hôtelier de la *Lune*, nous informant comme quoi MM. les zunftmestres de la tribu des Bouchers de notre ville ont fait délivrer à son beau-fils Mathias Risler, boucher, un certificat d'apprentissage sous le sceau de leur tribu. Mais comme dans cette pièce son patron, maître Georges Franck, est qualifié de bourgeois-manant, il a été soulevé de ce fait autre part quelque doute et erreur, que ledit, en qualité de manant, n'était pas en droit d'apprendre son métier à un jeune homme. Dans ces conditions, le susmentionné demande instamment qu'il lui soit délivré une attestation écrite de la différence existant entre les deux sortes de bourgeois de la ville. Vu que l'attestation de la vérité ne saurait être refusée à personne, mais qu'elle doit être communiquée au requérant en toute équité, lorsque celle-ci est demandée légalement, il est attesté par le présent qu'ici à Mulhouse il y a eu de tout temps deux sortes de bourgeois indigènes, et

que la différence entre eux ne consiste qu'en ceci que les uns, le plus petit nombre, possèdent certaines franchises dans leur propre demeure, qui ne sont pas révélées à tout chacun et qu'ils ne connaissent pas eux-mêmes pour la plupart ; ceux-ci sont appelés bourgeois. Ce droit de bourgeoisie n'est vendu à aucun étranger, quel qu'il soit, qui vient seulement de demander à se fixer ici. Les autres, le plus grand nombre, à part cette franchise domiciliaire, sont traités en tout point, comme considération, dignités, honneurs, franchises et droits, absolument sur le même pied, sans autre avantage ou différence, de telle sorte qu'ils ne sont pas à distinguer les uns des autres, qu'eux-mêmes aussi ont l'habitude de s'appeler bourgeois, entre eux ; qu'il arrive que deux fils de bourgeois nés dans la ville, et frères, peuvent être l'un bourgeois, l'autre bourgeois-manant. Cependant, à la Chancellerie, en vertu d'un usage ancien et pour les distinguer entre eux. les derniers sont dénommés bourgeois-manants, mais sans préjudice à leur honneur, attendu qu'en réalité ils sont de fait eux-mêmes bourgeois et fils de bourgeois, et d'ailleurs bien supérieurs en nombre aux premiers.

En foi de quoi, et comme attestation conforme à la vérité et ne prêtant à aucun doute, le présent écrit, muni du sceau héréditaire du noble, honorable et savant sieur Jacques Henric-Pétri, greffier-syndic à Mulhouse (mais sans préjudice pour lui et ses héritiers) a été délivré le samedi 28 juillet de l'an 1627[1].

Comme conclusion, nous reconnaissons volontiers que le texte même du *Bürgerbuch* d'Ehrsam, malgré ses additions

---

[1] Cette différence de bourgeoisie est déjà signalée dans la Chronique du Bâlois André Ryff, dont nous avons publié la partie relative à Mulhouse dans le *Bulletin du Musée historique* de 1889. On y lit, page 38, le passage suivant, sous le titre de *Burgrecht* ou droit de bourgeoisie :

« Quant au droit de bourgeoisie de cette ville, elle est la suivante : Le plus grand nombre des habitants sont des manants *(Hindersässen)*, cependant ils ont plus de droits que les manants de beaucoup de villes, et ils ne peuvent, sans cause grave, jamais être expulsés de la cité.

« Les bourgeois, eux, ont de grandes franchises spéciales octroyées par les rois et empereurs, dans les cas de meurtre et dans d'autres cas, qui dépassent les franchises des manants, etc..... »

Il a paru un tirage à part de ce travail, augmenté de 346 armoiries lithographiées et de 3 planches en phototypie, sous le titre de : *Une Chronique suisse inédite du XVIe siècle* (Circkell der Eidtgnoschafft von Andreas Ryff), par ERNEST MEININGER. Bâle, 1892, chez Adolf Geering, éditeur.

trop souvent sujettes à caution, n'en constitue pas moins un travail d'un certain mérite, qui a rendu des services à une époque où il n'existait encore rien sur l'histoire de nos familles. Il peut d'ailleurs encore en rendre aujourd'hui, mais à la condition d'un contrôle qui aujourd'hui est devenu la base même de la science historique.

Pour la deuxième partie de son travail, les armoiries ajoutées au texte, Ehrsam n'a pas trouvé d'armorial aux archives mêmes. Cela ressort de toute évidence de ce que nous avons dit plus haut, à propos du tableau des bourgmestres créé par Pétri en 1642.

Dans sa préface, l'auteur du *Bürgerbuch*, après avoir énuméré les privilèges dont jouissaient autrefois nos bourgeois, en vertu des franchises octroyées à la ville par les rois et empereurs, y ajoute un dernier en disant qu'ils *avaient les qualités requises pour recevoir des armoiries et pour être admis aux tournois (Wappen- und Turnierfähig).*

Les diplômes successifs des franchises municipales en question sont muets à cet égard, mais ce que nous avons dit dans le premier chapitre de notre article est d'accord avec le premier point, celui ayant trait à la faculté de recevoir des armoiries. Nous avons même vu que le bourgeois mulhousien pouvait en adopter à son gré.

Mais pour ce qui concerne l'admission aux tournois, c'est une autre question. Ce privilége-là était exclusivement réservé à la noblesse, et l'on ne voit pas trop un artisan, voire un marchand mulhousien prendre part à ces joutes de la féodalité au Moyen-âge[1]. La vérité est que seuls les bour-

---

[1] Les descendants des bourgeois de Mulhouse anoblis en Autriche, tels que les Fries et les Franck, n'ont jamais pu être reçus dans certains chapitres nobles, où il fallait prouver huit ou seize quartiers sans roture. Seuls, ceux des villes de Nuremberg et d'Augsbourg étaient dispensés de cette formalité.

geois *nobles* de Mulhouse, les Dornach, les Illzach, les Ferrette, etc., jouissaient d'une semblable prérogative, à l'exclusion des corps de métier.

Ehrsam n'indique pas d'où il a tiré les armoiries publiées par lui. C'est regrettable. Toutefois, un heureux hasard nous a renseigné à cet égard. En effet, nous avons encore connu l'artiste qui a fait cette partie du travail, et nous l'avons interrogé à ce sujet, il y a une vingtaine d'années. D'après ses renseignements, l'auteur du *Bürgerbuch* a utilisé un certain nombre de dessins de blasons et des cachets qui existaient encore à cette époque dans les familles. D'un autre côté, il avait à sa disposition une petite série de plaques armoriées adaptées aux stalles de l'ancienne église Saint-Etienne[1]. Ces places étaient alors encore héréditaires dans les familles.

Enfin, il s'est aussi servi de quelques-uns des tableaux armoriés qui se trouvent aujourd'hui au Musée historique[2]. Chose curieuse, Ehrsam ne paraît pas avoir exploité le tableau des bourgmestres, ou du moins seulement superficiellement. En effet, pour sa propre famille, il n'en a pas tenu compte, car, au lieu de reproduire les armes des deux bourgmestres Ehrsam que nous reproduisons planche I, il lui a donné ce qu'on appelle un *blason d'alliance*.

Sans nul doute, Ehrsam a dû se laisser induire en erreur par une plaque d'église provenant de l'un des deux membres de sa famille ayant épousé, au XVIIIe siècle, une demoiselle Schoen, soit de Jean-Rodolphe Ehrsam, qui avait pour femme Anna Schoen, ou d'Isaac Ehrsam, qui avait épousé

---

[1] Le Musée historique en détient quelques-unes, ainsi que M. Karl Franck, son ancien conservateur.

[2] Celui-ci possède en outre quelques autres tableaux armoriés, des sceaux, des gaufriers, etc., que nous avons consultés pour la suite de ce chapitre, où nous rectifions une série de blasons erronés.

Marguerite Schoen. Les armes des Schoen sont évidemment celles que l'un d'eux a ajoutées à son blason.

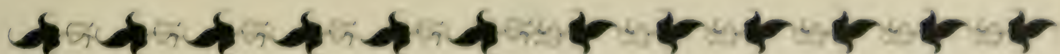
Le lecteur trouvera plus loin, au chapitre III, sous la rubrique Ehrsam, toutes les explications désirables concernant ce blason d'alliance et celles qui ont trait au gaufrier du bourgmestre Daniel Ehrsam, portant la date de 1614 et que nous reproduisons planche I à titre documentaire. A lire aussi l'article Schoen, du même chapitre.

Enfin, pour tous les autres blasons qu'il n'a pas pu trouver dans les familles, dont beaucoup avaient émigré, ou qui en avaient perdu le souvenir — en 1850, il y avait 52 ans que Mulhouse était devenu français, nombre d'anciens ne vivaient plus, et deux générations avaient passé là-dessus —, pour tous les autres donc, Ehrsam a comblé les lacunes avec les armoiries d'homonymes des villes suisses, Bâle, Berne, Zurich, Saint-Gall, etc., dont les armoriaux venaient de paraître peu d'années auparavant. Ces publications, surtout le *Baslerisches Bürger-Buch*, publié en 1819 par le pasteur Marc Lutz, ont, soit dit en passant, certainement dû suggérer à notre concitoyen l'idée de son *Bürgerbuch* de Mulhouse.

En principe, ces emprunts étaient justifiés pour les familles mulhousiennes notoirement d'origine suisse, c'est-à-dire des villes où il puisait ses dessins, ou encore pour les familles dont des membres s'y étaient fixés dans le cours des temps. Mais il fallait en la matière une certaine circonspection qui, malheureusement, n'a pas toujours été observée.

Dans ces conditions, une révision minutieuse et documentée du *Bürgerbuch* de notre ville s'imposait, pour rendre hommage à la vérité historique. Cette révision n'a nécessairement pu s'étendre à toutes les familles, les moyens de

contrôle pour certaines d'entre elles faisant défaut. Mais telle quelle, notre liste de blasons contrôlés par les sources que nous citons pour chaque cas particulier offrira, croyons-nous, quelque utilité et aura de l'intérêt pour les familles mentionnées. Nous y avons intercalé un certain nombre d'armoiries qui, quoique authentiques, nécessitaient des commentaires ou des corrections, ou dont nous avons trouvé la forme ancienne sur des sceaux et aux sources indiquées chaque fois.



III.

LES BLASONS DU « BÜRGERBUCH »[1]

EXAMEN CRITIQUE

Voici, pour le lecteur peu familiarisé avec le langage héraldique, l'explication des expressions qu'il comporte : *azur* = bleu, *gueules* = rouge, *sable* = noir, *sinople* = vert, *carnation* = couleur chair, *pourpre* = violet. Un écu *coupé* veut dire divisé en deux parties horizontalement, *parti* de même verticalement, *tranché* et *taillé* = partagé en biais du haut en bas, soit de droite, soit de gauche, *écartelé*, divisé en 4 compartiments. La *fasce* est une pièce horizontale qui passe par le milieu de l'écu, le *pal* de même verticalement, la *bande* et la *barre* de même dans le sens du *tranché* et du *taillé*. Le *chef* est le haut, l'*abime* le centre, et la *pointe* le bas de l'écu. Enfin, *dextre* signifie la droite, et *senestre* la gauche, mais en sens contraire de l'œil du spectateur. Cela provient de ce que l'écusson est un bouclier que l'on porte et voit devant soi.

Nota. — Sur nos planches, Bgm. = Bourgmestre, Bgb. = *Bürgerbuch*.

ABT. Famille remontant authentiquement au XIVe siècle. Son blason se trouve sur le tableau de la *Jäger-Compagnie*, de 1789 (don d'Ehrsam au Musée historique), pour Michel Abt, épicier.

Nous n'avons à relever ici que le fait que l'*Armorial d'Alsace*, de 1861, qu'Ehrsam n'a donc pas connu, donne un blason identique à Jean-Baptiste Abbé, conseiller du

---

[1] Nous ne nous occupons ici que du livre de Nicolas Ehrsam, portant ce titre. Le *Livre d'Or de la bourgeoisie de Mulhouse*, publié en 1893, par L. SCHOENHAUPT, n'en est qu'une édition française de luxe. On n'y trouve que quelques rares additions d'armoiries; nous les signalerons à l'occasion. Dans ce dernier livre, il y a eu plusieurs « enrichissements » de lambrequins, c'est-à-dire qu'un des côtés a reçu une couleur en plus, suivant les meubles de l'écu, ce qui héraldiquement est défendable.

roi, prévôt et juge de la prévôté royale d'Ensisheim, et à Georges-Frédéric Abbé, bourgeois de Habsheim. Ils étaient sans doute frères. Abbé en allemand = Abt. Il y a eu de tout temps des Abt à Riedisheim, qu'on dit issus de ceux de Mulhouse.

BAUMGARTNER. Armoiries inexactes dans le *Bürgerbuch* et aussi dans le *Livre d'Or*, qui les a un peu modifiées. Les véritables se trouvent sur un vitrail du Musée historique, où figure Antoine Baumgartner, zunftmestre en 1704, fils de l'auteur de cette lignée qui est venue de Frankenberg (Hesse). Elles portent (pl. IV):

D'azur (sans bordure) à neuf arbres, dont trois au premier plan, de sinople fûtés de brun, dans un jardin entouré d'une clôture basse en brun. *Cimier:* un arbre de sinople fûté de brun. *Lambrequins:* d'azur et d'or.

BENNER. Ce blason figure une fois sur le tableau des bourgmestres, deux fois sur un tableau des gardes-vignes de 1761, une fois sur le tableau des gardes-vignes de 1774, et, enfin, sur la tableau armorié de la *Jäger-Compagnie*, de 1789 (ces derniers au Musée historique), qu'Ehrsam a connus et copiés. Toutefois, le bourgmestre a sur le cimier un demi-vol d'azur dans lequel figure la gerbe d'or, que n'ont pas les quatre autres personnages cités.

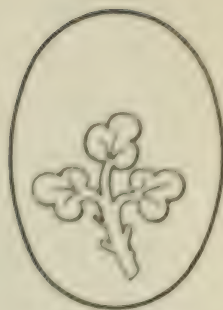
BINDER. Famille qui ne figure pas, et avec raison, dans le *Bürgerbuch*, car elle n'a été représentée à Mulhouse que par le prédicateur Othon Binder, au moment de la Réforme. Le *Livre d'Or* donne son blason d'après l'*Armorial d'Alsace*, mais nous doutons fort que le réformateur mulhousien ait eu précisément ces armes-là.



Antoine Baumgartner
1704



Bloch I



Jean-Michel Clemann
1783



Baumgartner
Bgb. (Erreur)



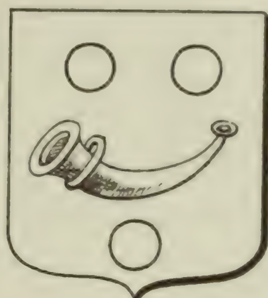
Bloch II



Clemann
Bgb. (Erreur)



Birr



Valentin Bronner
Colmar 1700



Daniel Brunner
Colmar 1715



Birr
Bgb. (Erreur)



Brunner
Bgb.

BIRR. Erroné dans le *Bürgerbuch*. Cette famille est originaire de Colmar, où elle paraît déjà au commencement du XVII[e] siècle. Un de ses membres, Elie Birr, s'établit à Bâle, mais retourna plus tard à Colmar. Son fils Jean, devint, en 1665, l'auteur de la souche mulhousienne du nom. B. Meyer-Kraus donne le véritable blason des Birr, dans son *Wappenbuch der Stadt Basel*. On trouve, dans l'*Armorial de la généralité d'Alsace*, un autre membre de cette famille vivant vers 1700, Jean-Conrad Birr, marchand en la ville de Colmar, qui a les mêmes armes qu'Elie Birr, de Bâle, se blasonnant comme suit (v. pl. IV):

De sable à trois fleurs-de-lis d'or. *Cimier :* une fleur-de-lis d'or au milieu d'un vol coupé or et sable alternant. *Lambrequins :* de sable et d'or.

Les premiers Birr mentionnés dans le *Bürgerbuch* sont en réalité d'une autre famille s'appelant Bürre, Pürr, éteinte au milieu du XVII[e] siècle.

BLECH. Ces armes ont été concédées, en 1589, à Léonard Blech, prévôt de Landser, par l'archiduc Ferdinand d'Autriche. Auparavant, son cachet (1583) ne montre, au-dessus de trois coupeaux, qu'un crampon en forme de Z penché en avant et traversé par une barre au milieu[1]. La branche de Landser s'étant éteinte, dans les mâles, avant 1645, la branche de Mulhouse, qui possède encore le susdit *Wappenbrief*, adopta les mêmes armoiries. Paul Blech, bourgmestre en 1791, les fit peindre sur le tableau de l'Hôtel de ville, et Jean-Jacques Blech-Risler, (1700—1786), hôtelier du Sauvage, en avait déjà fait de même sur le tableau des

[1] Voir : *Tableaux généalogiques de la famille Blech, 1390-1898*, par ERNEST BLECH et ERNEST MEININGER, Mulhouse, 1898.

gardes-vignes de 1735 (Musée). Le rameau de Bâle avait un autre blason.

Bloch. Famille originaire de Bâle, dont Ehrsam donne le blason d'après le *Baslerisches Bürger-Buch*, de Marc Lutz. Mais Meyer-Kraus lui attribue d'autres armoiries (v. pl. IV) :

D'azur à un bloc d'or sur le milieu de trois coupeaux de sinople, surmonté de trois étoiles à six rais d'or rangées en fasce. *Cimier :* une étoile d'or entre deux proboscides coupées chacune d'azur et d'or. *Lambrequins :* d'azur et d'or.

Boeringer. Le *Livre d'Or* attribue à cette lignée des armoiries écartelées, dont les compartiments 2 et 3 seuls présentent l'ours rampant de celles du *Bürgerbuch*. Nous ignorons d'où Schoenhaupt les a tirées.

Brunner. Il y a eu à Mulhouse plusieurs familles de ce nom, que le *Bürgerbuch* manuscrit orthographie Bronner. Nous ne retiendrons ici que les trois lignées principales. La plus ancienne est mentionnée dès le milieu du xvi[e] siècle, la seconde a eu pour auteur Claude Brunner, de Lausanne, qui fut reçu à la tribu des Tailleurs en 1593 et laissa trois fils qui poursuivirent sa lignée. Enfin, une troisième famille se fixa à Mulhouse, en 1628, en la personne de Valentin Bronner, forgeur d'épées, de Colmar, né en 1586, qui eut, de sa femme Eva Socin, trois filles, nées dans cette ville, et un fils, Martin, né en 1629, à Mulhouse.

Jean-Jacques Brunner, de la lignée de Claude, alla s'établir à Colmar vers 1687. On lui conserva son droit de bourgeoisie durant quelques années. Il vivait encore, à Colmar, en 1710, où il a fait souche.

L'*Armorial d'Alsace* donne les blasons d'un Valentin

Bronner, bourgeois de la ville de Colmar, et d'un N... Bronner, ministre de Sainte-Marie-aux-Mines, sans doute frères, qui portent (v. pl. IV):

D'azur à un cor de chasse d'or, accompagné de trois besants de même.

Daniel Brunner, bourgeois de Colmar, avait sur son cachet, en 1715, un blason dit *Hausmarke*, que nous reproduisons. Il était évidemment d'une autre famille que les précédents [1].

Les armes données par Ehrsam sont celles des Brunner de Zurich, sauf le champ de gueules, qui chez lui est d'azur. Presque tous les Brunner connus ont une fontaine dans leur écusson, agrémentée d'accessoires divers.

Christen. Jacques Christen, garde-vignes en 1773, a les armoiries du *Bürgerbuch*, mais avec le fanion de gueules et la croix d'argent, tant sur le cimier que dans l'écusson.

Clemann. Jean-Michel Clemann, menuisier, figure sur un tableau de gardes-vignes de 1783 (Musée). Ses armes ne sont pas celles que donne le *Bürgerbuch*. Elles portent (pl. IV):

De gueules à trois feuilles de trèfle de sinople tigées d'une pièce de même. Il n'y a pas de cimier, ni de lambrequins.

Ehrsam n'a pas connu ce tableau. Les Clemann sont originaires de Neuchâtel (Suisse) et s'appelaient *Clément*. Leur auteur, Josué Clément, se fixa à Illzach au XVII[e] siècle. Le susdit Jean-Michel s'établit à Mulhouse par suite de son mariage.

---

[1] Aimable communication de M. André Waltz, bibliothécaire de Colmar.

CORNETZ. Cette famille nous fournit une preuve intéressante de ce que nous avons déjà dit au sujet de l'amélioration des armoiries à Mulhouse.

Jean-Nicolas *de Cornesse*, tisseur de laine, ancien bourgmestre de Sanct Lamprecht (Palatinat), d'où il fut chassé à cause de sa religion, fut reçu bourgeois-manant à Mulhouse en 1624 et bourgeois privilégié le 14 janvier 1637. A cette date, il est appelé Hans Niclaus *Cornetz*. Son nom de famille n'était pas Cornesse ou de Cornesse: il était originaire d'un endroit ainsi dénommé, de l'évêché de Liège. L'année suivante, on trouve dans le *Contracten-Protocoll* n° 49, page 273, que le zunftmestre Jehan Nicolas de Cornetz *(sic)*, donne pleins pouvoirs à Michel Pirant le jeune, à Cornesse *(sic)*, d'hériter de son patrimoine pour le compte des enfants de ses deux premières femmes, ainsi que du père de la seconde, Jean Grandjehan, décédé audit Cornesse. En 1640, lors de son troisième mariage, il est de nouveau appelé Johann Niclaus Cornetz.

Dorénavant ce nom nouveau resta acquis à ses descendants. Son petit-fils, Wolf-Frédéric, devint zunftmestre en 1706. Le Musée possède un vitrail, sur lequel figurent ses armoiries avec celles de trois autres fonctionnaires. Elles portent (v. pl. V):

De pourpre à trois coupeaux de sinople surmontés d'un 4 au pied allongé sur lequel sont groupées les lettres W F C d'or, la lettre F formée par la traverse du 4, le W placé au pied et entre les deux le C. *Cimier :* un buste de jeune homme issant, habillé parti or et pourpre, col or et argent, tenant dans sa dextre *trois épis d'or. Lambrequins :* de pourpre et d'or.

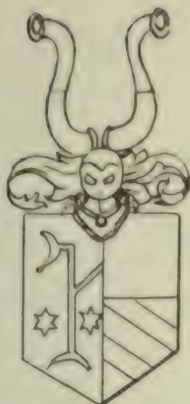
Les épis du cimier sont déjà *parlants* et font allusion à *Korn* = blé, du nom de famille germanisé en



Wolf Frédéric Cornetz
1706



Cornetz
Bgm & Bgb.



Ermatinger
Schaffhouse



Frédéric Ermendinger
1779



Ermendinger
Bgb. (Erreur)



Jean-Henri Franck
1776



André Gluck
1789



Walther Goetz
1617



Franck
Bgb (Erreur)



Gluck
Bgb (Erreur)



Goetz
Bgb

Cornetz! Lorsqu'en 1727 [1], ce même Wolf-Frédéric Cornetz devint bourgmestre, il « améliora » les meubles trop primitifs de l'écusson, et son blason devint (pl. V):

D'argent à six épis d'or feuillés et tigés de même, issant de trois coupeaux de sinople. *Cimier :* le jeune homme issant, habillé d'or et d'argent, tortillé de même, tenant dans la dextre trois épis d'or. *Lambrequins :* d'or et d'argent.

Cette « amélioration » est contre les règles héraldiques, qui défendent de mettre métal sur métal et couleurs sur couleurs. Cela forme ainsi des armes à *enquerre*. Le fils de ce Wolf-Frédéric, appelé Frédéric, devint également bourgmestre, en 1766. Il prit le même blason à enquerre, sauf qu'il se contenta de trois épis dans l'écu, et qu'aux épis du cimier il ajouta deux feuilles aussi d'or. Ehrsam donne à cette famille, dans le *Bürgerbuch*, un manteau d'or et d'argent en guise de lambrequins.

DIETSCH. Sur le tableau des gardes-vignes de 1780, donné par Ehrsam au Musée historique, Jean-Henri Dietsch a les deux navettes en argent et non en or, et, sur le cimier, le buste sans bras est habillé d'argent et non d'azur.

DOLLFUS. Ehrsam donne à cette famille un homme de *carnation* sans bras, habillé d'azur et portant sur la poitrine la croix d'argent. Dans l'écu, à champ d'azur, au-dessus des trois coupeaux de sinople, trois étoiles d'argent 1, 2, au milieu une croix également d'argent. Les bourgmestres du tableau de l'Hôtel de ville, ont, sauf le maire Jean-Henri Dollfus, de 1821, invariablement les

[1] Et non 1713, comme dit Ehrsam. A cette date, il fut nommé conseiller.

étoiles d'or et la croix d'argent. De même Jean Dollfus, sexvir en 1757, sur un tableau de la tribu des Agriculteurs (Musée) et Adam Dollfus, garde-vignes en 1774.

L'homme de *carnation* du *Bürgerbuch* est aussi une erreur d'Ehrsam. Il faut un Maure, qui figure également chez ces deux derniers.

Ehrsam. Nous avons dit, p. 36, que l'auteur du *Bürgerbuch* n'avait pas reproduit dans son livre les armoiries *véritables* de sa propre famille, qui figurent par deux fois sur le tableau des bourgmestres de 1642, et qu'il leur avait substitué un blason d'alliance Ehrsam-Schoen. Les figures de la planche I en font foi. De ce que, dans ce blason d'alliance, il y a une demi-roue de moulin et non de voiture, signifie tout au plus que l'artiste de la plaque d'église, ou plutôt celui du *Bürgerbuch*[1] (qui a copié celle-ci), a dû faire ce changement. D'ailleurs, les couleurs du blason Schoen y sont parfaitement reproduites, tant dans le parti que sur le cimier. Ce dernier est même tout à fait celui des Schoen.

En réalité, la famille Ehrsam a droit aux armes de ses deux bourgmestres, qui portent (pl. I) :

D'argent à un buste d'homme habillé d'azur et coiffé d'un bonnet de fou de même à grelots d'or, issant d'un mont de trois coupeaux de sinople. *Cimier* : un demi-vol à sept (ou huit) plumes alternant d'azur et d'argent. Manteau ou *lambrequins* : d'azur et d'argent (le manteau bordé d'or).

Nous reproduisons, sur la même page, les deux parties du gaufrier du second bourgmestre Daniel Ehrsam (1613—1617), de 1614, date à laquelle il était

[1] Dans celui-ci, la demi-roue de l'écu a deux aubes de trop, ce qui, vu leur position, tendrait à prouver que la plaque d'église portait bien la demi-roue de voiture et qu'elle a été prise pour une demi-roue de moulin. De plus, l'arbre de l'écu n'a pas franchement la forme du sapin du cimier.

déjà investi de la première magistrature. La *Hausmarke* qui y figure prouve une fois de plus que les armoiries actuelles de nos vieilles familles mulhousiennes sont bien l'œuvre de Pétri, de 1642.

Ermendinger. Erroné. Frédéric Ermendinger, garde-vignes en 1779 (Musée), porte (pl. V) :

D'azur à un griffon rampant d'or, lampassé de gueules. (*Notabene*, il n'a pas d'ailes, seulement une queue de lion). *Cimier* : un griffon ailé issant d'or. *Lambrequins* : d'azur et d'or.

Famille de Schaffhouse, s'appelant *Ermatinger*, nom qui, à Mulhouse, s'est transformé en *Ermendinger*. Une branche de notre ville s'est transplantée à Genève, au XVIIIe siècle, puis à Berlin, où elle existe encore sous le nom d'*Erman!* Les Ermatinger de Schaffhouse portaient (pl. V) :

Parti, au 1 de sable à une marque d'or accostée de deux étoiles de même, au 2 coupé, en chef d'azur plein, en pointe de gueules à deux bandes d'argent. *Cimier* : deux proboscides coupées de sable et d'or alternant. *Lambrequins* : de sable et d'or.

Feer. Famille originaire de Schaffhouse. Ehrsam lui donne les armes des Fehr de Zurich.

Finck. Famille éteinte, originaire de Habsheim, ayant fourni à Mulhouse un bourgmestre, Ottmar Finck (1572—1587), qui figure sur le tableau de l'Hôtel de ville. Pétri lui octroya de belles armoiries, mais qui ne ressemblent en rien au sceau de son fils, Thiébaut Finck, appliqué sur un document de 1585 des Archives. Ce dernier présente un blason primitif, portant (pl. II) :

Deux crampons posés en sautoir et sommés d'un 4 croiseté, le tout de sable. Au-dessus de l'écusson, les lettres T. F.

Les armes du bourgmestre portent (pl. II):

Parti, au 1 de gueules au lion contourné et lampassé d'or, au 2 coupé d'or et de gueules à la fasce d'argent, chargée de trois pinsons au naturel. Casque couronné. *Cimier*: le lion issant d'or, lampassé de gueules. *Lambrequins*: de gueules et d'or.

Franck. Erroné, quant à la *Bretzel* qu'Ehrsam a mis dans l'écusson de cette lignée. Il l'a trouvée dans le blason du garde-vignes de 1761 (Musée), Jean Franck, qui était boulanger et qui a remplacé, dans son écusson, le monde d'azur cintré et croiseté d'or par un produit de sa fabrication. Toutefois, le monde d'azur au milieu d'un vol est conservé sur le cimier. Henri Schmerber, potier de terre, son voisin de gauche sur le même tableau, a eu la même idée baroque en mettant un pot d'or à la place du lion d'or.

Les véritables armoiries de cette famille nous sont données par le sceau de Jean-Henri Franck, de Mulhouse, qui se maria et s'établit à Colmar en 1776, sceau appliqué sur sa lettre du 21 avril 1776 au magistrat d'ici, demandant le droit de bourgeoisie pour sa fiancée Salomé Dannreuter, de Colmar. On y voit son blason (pl. V), qui porte:

De gueules à un monde d'azur cintré et croiseté d'or. Pas de coupeaux de sinople. *Cimier :* un vol parti argent sur gueules alternant, au milieu le monde de l'écu. *Lambrequins:* coupé de gueules et d'argent alternant.

Ces armes sont du reste confirmées, quant au monde du champ, sur les lettres d'anoblissement de Jacques de Franck, cité, en 1771, dans le *Bürgerbuch* et qui résida à Vienne, où Marie-Thérèse le nomma chevalier de l'Empire, le 17 juillet 1773.

Ses armoiries furent, à cette occasion, améliorées comme suit (communiqué par M. Karl Franck):

De gueules au monde d'or cintré et croisetté de même. *Deux cimiers* avec casques de tournoi : 1. le monde d'or entre deux proboscides d'argent et d'azur et de gueules et d'or, 2. quatre plumes d'autruche azur, argent, gueules et d'or. *Lambrequins* : de gueules et d'or.

GLUCK. Famille originaire de Krautheim, grand-duché de Bade. Ehrsam lui donne des armes écartelées, forme à peu près inusitée à Mulhouse, qui n'ont rien de commun avec celles d'André Glück, figurant sur le tableau de la *Jäger-Compagnie*, de 1789 (Musée), et portant (pl. V) :

Trois coupeaux de sinople, dont celui du milieu est sommé de trois feuilles de trèfle, sur une tige. *Cimier* : un buste d'homme issant tenant dans sa dextre les trois trèfles de l'écu.

Ce sont des armes parlantes, le trèfle étant une plante à laquelle on attribue la vertu de porter bonheur = *Glück*, en allemand. Dans le jeu de cartes, le trèfle est synonyme d'argent chez les chiromanciens.

Le tableau en question est un lavis à l'encre de Chine, et ne donne donc pas les couleurs. Mais le trèfle est généralement de sinople, et sur champ d'azur. Les coupeaux sont évidemment aussi de sinople. L'homme du cimier et les lambrequins doivent alors héraldiquement être d'argent et de sinople.

GŒTZ. Meyer-Kraus donne pour les Goetz de Bâle le même blason qu'Ehrsam. Ceux de Mulhouse sont très anciens et remontent au XVe siècle.

Nous n'avons pu trouver de sceau de cette lignée. Par contre, le Musée historique possède le gaufrier de Walther Gœtz, tondeur de draps, portant la date de 1617, qui montre le blason primitif de la famille, ainsi

que celui de sa seconde femme, Vérène Hartmann (v. cet article). Il porte (pl. V):

Un 4 croiseté, dont le pied allongé et fourchu est posé en pointe sur un crampon posé en fasce, qui est cantonné de quatre étoiles à six rais et flanqué des lettres W et G en abîme. Sur le cimier, un homme barbu et nu, aux bras étendus en croix.

Guldenberger. Le tableau des gardes-vignes de 1783 (Musée) donne l'écusson (sans cimier) de Jean-Henri Guldenberger, sur lequel (pl. VI) la fleur-de-lis d'or est posée en bande et non en pal, comme chez Ehrsam.

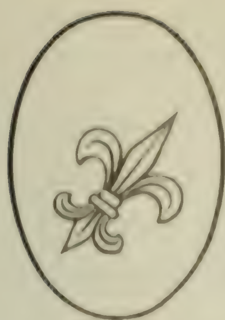
Hammer. Erroné. Aux archives municipales existent des lettres du capitaine-lieutenant mulhousien Pierre Hammer, du régiment suisse de Bettens, datées de Phalsbourg vers 1765 et adressées au magistrat de Mulhouse. Son cachet (pl. VI) porte:

D'argent à un tertre de sinople, sur lequel un homme tient dans sa dextre un marteau. *Cimier :* l'homme au marteau issant. Les couleurs ne sont pas indiquées.

Hartmann. Cette famille nous livre toute une série de preuves de l'existence d'armoiries simples avant la création du tableau des bourgmestres, parmi lesquelles les plus typiques nous sont précisément fournies par les deux premiers bourgmestres: Jean Hartmann (1585 à 1602) et Antoine Hartmann (1607 à 1613).

Du premier[1], nous représentons sur notre planche II un sceau de 1569, portant:

[1] Il existe de ce personnage un vitrail de 1585, publié dans les *Portraits Mulhousiens*, qui présente déjà les armoiries Hartmann, telles qu'elles furent établies par Pétri, en 1642. Ce détail, ainsi que certaines particularités du paysage et notamment l'inscription du bas (dont l'orthographe n'est pas de l'époque), où le nom de la femme manque, ne nous offrent pas assez de garantie indiscutable d'authenticité pour que nous en fassions état.


Jean Henri Guldenberger
1783

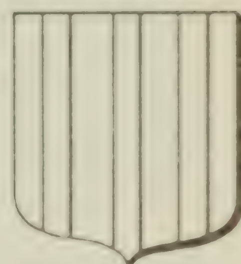

Nicolas Heilmann
trésorier 1747.



Daniel Huguenin
Colmar 1700


Guldenberger
Bgb.


Heilmann
Bgb.


Mathieu Huguenin
Colmar 1700


Pierre Hammer
Capitaine 1765.



Michel Hirn
1604



Paul de Paul Huguenin
1786


Hammer
Bgb. (Erreur.)


Hirn
Bgb. (Erreur)


Huguenin
Bgb. (Erreur)

Un 4 croiseté dont le pied est fiché dans un losange vidé couché en pointe. Au-dessus de l'écusson, les lettres H. H. (Hans Hartmann). Ni cimier, ni lambrequins.

Les armes du second sont sculptées sur une pierre, datée de 1600, jadis encastrée dans un bâtiment de l'ordre Teutonique, rue Guillaume-Tell, maintenant au Musée lapidaire Saint-Jean, et portent :

Un 4 croiseté, dont le pied, chargé d'une traverse terminée en barre raccourcie à dextre et en pal raccourci à senestre, se termine en crampon. Ni cimier, ni lambrequins.

A cette date, Antoine Hartmann était surveillant-adjoint des travaux publics. Il avait une fille, Vérène, qui, en 1617, était mariée à Walther Goetz, conseiller.

Le Musée possède de ce couple un gaufrier (pl. II), sur lequel les armes de la femme ont déjà la fleur-de-lis dans l'écusson et sur le cimier.

Cependant, les armes primitives ne sont pas encore abandonnées en 1642. Sur notre planche XIV figurent deux neveux du second bourgmestre. Le premier est Antoine Hartmann, tanneur, alors conseiller de la tribu des Agriculteurs, qui a conservé le 4 croiseté, mais terminé en crochet et placé en sautoir avec un crampon ; ce sautoir est chargé d'un peloir. Son frère, Nicolas Hartmann, sexvir de ladite tribu, a le même sautoir, mais chargé de la fleur-de-lis.

Nous donnons le blasonnement exact des deux, dans la note de la page 88. On y verra que le vitrail en question a été fait avant que ne fût terminé le tableau des bourgmestres, qui, lui, contient le blason définitivement adopté par la famille et appliqué rétrospectivement aux deux bourgmestres depuis longtemps décédés ; il porte (pl. II) :

D'azur à une fleur-de-lis d'or, chappé-ployé de gueules. *Cimier* : sur un casque d'or, un demi-vol d'azur à six plumes alterna-

tivement d'azur et d'or. Le premier a un manteau d'azur, doublé d'or, le second des *lambrequins* d'azur et d'or.

Ehrsam donne ainsi ce blason, mais il ajoute du gueules aux lambrequins pour une raison que nous ignorons, car cette couleur fait encore défaut à ceux du garde-vignes Antoine Hartmann de 1761.

HEILMANN. Le blason du bourgmestre Nicolas Heilmann (1753—1756) est le même que celui de son frère Jean, garde-vignes en 1735 (Musée). Mais un autre membre de cette famille, le trésorier Nicolas Heilmann († 1756), avait d'autres armes sur son cachet apposé au bas du contrat de mariage de Mathieu Mieg et d'Elisabeth Reber, du 4 octobre 1747 (Musée), et qui présentent un cœur brochant sur deux flèches posées en sautoir, tant sur l'écu que sur le cimier. Il est possible que ce soient là encore les armoiries primitives de la famille (pl. VI).

HIRN. Famille plus ancienne que ne le dit Ehrsam. Michel Hirn, meunier, originaire de Binnielen (?), Wurtemberg, acquit, le 9 janvier 1561, le moulin appelé *Walkenmühle*. Il mourut avant 1566. Son fils, de même nom, fut impliqué dans l'affaire des Fininger et quitta la ville avec d'autres conjurés. Il avait acquis le moulin dit de Bâle. Aux Archives se trouve une lettre qu'il écrivit, le 6 octobre 1604, au magistrat de Mulhouse, et qui porte son cachet armorié (pl. VI), soit :

Parti, au 1, à une demi-roue de moulin issant de la partition, au 2, à la crosse de Bâle.

Ce sont des armes parlantes, rappelant son métier et le nom du moulin en question.

Une pierre armoriée d'Abraham Hirn, également meunier du moulin de Bâle, et de sa femme Anne

Erné, de 1642, conservée au Musée Saint-Jean, porte les mêmes meubles, mais les partitions sont interverties.

Une plaque d'église, propriété de M. Karl Franck, donne la même position que pour Michel, de 1604.

Le *Bürgerbuch* n'est donc pas exact pour les armes de cette famille. Le *Livre d'Or* les a rectifiées.

Hirth. Famille originaire du canton de Berne. Ehrsam lui donne le blason des Hirth de Zurich.

Hofer. Famille très ancienne à Mulhouse, qui s'appelait *Imhoff* jusque vers la fin du xive siècle. Constatons, en passant, que Pétri, dans son catalogue des bourgmestres, ne mentionne pas Werlin Imhoff, qui a occupé cette charge en 1462, ainsi que l'indique le registre de la taille de cette année.

Il existe au Musée un dessin à la plume d'un vitrail de 1599, dû à Josse Murer, de Zurich, sur lequel figurent trois armoiries : Simon-André Grynæus, conseiller, Nicolas Hofer, économe de l'hospice, et Gaspard Burckhardt, économe de l'hôpital. Celles de Nicolas Hofer, qui devint bourgmestre en 1626, n'y sont pas celles que lui attribue, en 1642, Pétri, son successeur direct dans cette charge, en 1633. Ce sont encore les anciennes, dans leur forme primitive, portant (pl. II) :

Trois coupeaux de sinople, celui du milieu sommé d'un 4 contourné et croiseté de sable. *Cimier* : un buste d'homme issant, habillé d'or et de sable, au bonnet albanais d'or retroussé de sable, tenant dans chaque main des roses de gueules tigées et feuillées de sinople. *Lambrequins* : de sable et d'or.

Le nouveau blason de Nicolas Hofer est :

Parti d'argent et de gueules, à un homme d'armes revêtu de son armure et coiffé d'un heaume, ayant un manteau de gueules jeté sur l'épaule dextre et dans la main dextre une massue d'or.

Cimier : l'homme d'armes de l'écu issant. *Lambrequins* : de gueules et d'argent.

Les bourgmestres postérieurs ont modifié quelque peu ce blason, notamment en enlevant l'armure à l'homme d'armes, en supprimant la partition, etc. Il serait trop long de blasonner ici chacun isolément. Ehrsam a reproduit une de ces modifications erronées. Le *Livre d'Or* les donne exactement.

HUBER. Il y a eu deux familles de ce nom à Mulhouse. La plus ancienne remonte au début du XVI[e] siècle, l'autre a pour auteur Jacques Huber, du canton de Zurich, admis à la résidence en 1709. Cette dernière lignée n'a jamais eu la bourgeoisie privilégiée, qui n'a d'ailleurs plus été octroyée à personne au XVIII[e] siècle. Ehrsam a donc noté ses membres à tort dans son *Bürgerbuch*, car ils n'étaient que bourgeois-manants.

Deux membres de l'ancienne souche figurent sur des tableaux de gardes-vignes du Musée, Jacques Huber en 1773, Jean-Michel Huber, relieur, en 1779. L'écusson des deux est à champ d'argent et non d'azur comme l'indique le *Bürgerbuch*. Ils ont aussi les lambrequins de gueules et d'argent et non de gueules et d'or. En outre, l'homme issant sur le cimier du premier est habillé d'or et celui du second est habillé de gueules avec un gilet entre-ouvert d'argent.

HÜBNER. Le *Bürgerbuch* donne ce blason conforme à celui du garde-vignes Jean-Georges Hübner, de 1774 (Musée). A titre de curiosité, nous relevons que Rietstap, dans son *Armorial général*, attribue un blason identique aux Hübner de Rothenburg en Bavière, avec cette seule différence qu'ils ont, au lieu d'un corbeau de sable, une grue au naturel.

HUGUENIN. Nous ignorons d'où l'auteur du *Bürgerbuch* a tiré ce blason, qui nous paraît suspect. En effet, sur un tableau des zunftmestres et sexvirs de la tribu des Agriculteurs (Musée) figure le sexvir Paul de Paul Huguenin, avec la date du 29 avril 1786, qui porte les armes assez primitives suivantes (pl. VI) :

D'azur à un 4 à double traverse chargée à senestre d'un crampon posé en pal, le pied du quatre allongé planté dans le milieu de trois coupeaux de sinople, et accompagné des lettres P P H, le tout d'or, le second P formant en partie corps avec le pied allongé. *Cimier* : les signes et lettres de l'écu, aussi d'or. *Lambrequins* : d'azur et d'or.

La famille Huguenin était originaire de Sainte-Marie-aux-Mines, d'où elle s'est fixée en partie à Colmar, en partie à Mulhouse (en 1657), en la personne de deux frères et de leurs fils. La branche colmarienne, issue de Daniel, existait encore au XVIIIe siècle. On trouve dans l'*Armorial d'Alsace*, donc vers 1700 :

1. *Daniel Huguenin, marchand-bourgeois de Colmar*, qui avait pour blason (pl. VI) :

D'or à un quatre de chiffre, le pied fiché dans un cœur vide enfermant les deux lettres D et H en chef et une étoile en pointe, le tout de sable.

2. *Mathieu Huguenin, marchand-drapier à Colmar :*

D'argent à trois pals, celui du milieu de gueules, les deux autres d'azur.

JELENSPERGER. Le tableau de la *Jäger-Compagnie*, de 1789, au Musée, mentionne Jean et Michel Jelensperger. Leur blason porte bien un lion sur le cimier, mais l'écu ne l'a certainement pas. L'objet qui y figure est malheureusement indéchiffrable chez les deux.

Junghaen. Jean Junghaen, fabricant, et capitaine de la *Jäger-Compagnie*, de 1789 (Musée), a bien le blason donné par le *Bürgerbuch*, quant à l'écusson. Mais le cimier n'a pas les plumes qui s'y trouvent. Il faut le coq, avec la patte dextre levée, et les trois coupeaux (pl. VII).

Kielmann. Sur un acte de décès, du 17 août 1772, conservé aux Archives *(Militaria)*, figure le cachet armorié du pasteur Mathias Kielmann, qui présente bien la fleur-de-lis donnée par Ehrsam, mais *accompagnée en chef de deux étoiles à six rais*, et, sur le cimier, la fleur-de-lis *entre deux proboscides* (pl. VII).

Koechlin. Famille originaire de Hottingen, aujourd'hui un faubourg de Zurich, dont l'auteur est Hartmann Koechlin, tonnelier, venu en 1596 à Mulhouse et reçu bourgeois privilégié en 1604. Ses parents étaient Diethelm Koechlin et Anna Merger (*Missiven-Protocoll*, 19, p. 118). Cette dernière mourut en 1611. Son frère, Jean Merger, était tonnelier à Mulhouse. Ces détails d'ascendance sont encore inédits.

Ehrsam donne le blason des Koechlin de Zurich, qui figure ainsi, du reste, plusieurs fois sur le tableau des maires à l'Hôtel de ville de Mulhouse. En réalité, au lieu du champ d'or, il devrait y avoir un champ de gueules, ainsi qu'il appert de trois écussons, de dates diverses, conservés au Musée historique et aux Archives.

1. *Hartmann Koechlin*, garde-vignes en 1735, avait les armes suivantes (pl. VII) :

De gueules à un raisin d'or à deux feuilles de sinople (pas de serpette). *Cimier* : un raisin d'or à deux feuilles de sinople. *Lambrequins* : de gueules et d'or.


Jean Junghaen
1789


Hartmann Koechlin
1735


Michel Koenig
1789


Junghaen
Bgb. (Erreur)


Samuel Koechlin
1748.


Koenig
Bgb. (Erreur)


Mathias Kielmann
pasteur 1772


Koechlin
Bgb.


Laederich
Bgb.


Kielmann
Bgb. (Erreur)


Jean-Michel Laederich
et Jean Laederich
1783.

2. *Jean-Georges Koechlin*, 1787, portait sur sa plaque d'église :

De gueules à un raisin de pourpre (aussi sans serpette). *Cimier* : un jeune homme issant de carnation, habillé de gueules, col d'or, tenant dans sa dextre un raisin de pourpre, le bras senestre appuyé sur la hanche. *Lambrequins* : de gueules et d'or.

3. Enfin, dans une copie, de 1748, de la chronique de Fürstenberger, conservée aux Archives et ayant appartenu à Samuel Koechlin, un des fondateurs de l'industrie des toiles peintes à Mulhouse, celui-ci a fait peindre ses armes en tête du livre, qui portent (pl. VII) :

Dans un écusson rond (médaillon), bordé d'azur, sur champ de gueules un raisin de pourpre (sans serpette) à une tige et deux feuilles de sinople (sans serpette). *Cimier* : sur un tortil d'or, un Maure habillé de gueules, col d'argent, ceinturé d'or à bouts flottants de même à senestre, tenant dans sa dextre le raisin de l'écu. *Lambrequins* : de gueules et d'or.

Tous les Koechlin actuels descendent de ce Samuel.

KOENIG. Michel Koenig figure parmi la *Jäger-Compagnie*, de 1789 (Musée). Son blason porte bien la couronne, mais sans le 4 retourné d'Ehrsam. Par contre, il a trois coupeaux, que ce dernier a négligés. Sur le cimier, il n'y a que la couronne, sans le quatre (pl. VII).

KOHLER. Sur le même tableau, Abraham Kohler a bien, dans son blason, l'écureuil sur trois coupeaux et le chappé-ployé, mais l'homme issant du cimier y porte un bonnet albanais, qu'Ehrsam a omis.

LAEDERICH. Ehrsam a reproduit ce blason d'après un dessin, datant de la seconde moitié du XVIIIe siècle et qui était en possession de M. Laederich-Schmalzer. Ce dessin

est encore entre les mains de son petit-fils, M. Jean-Jacques Laederich, notre collègue du Musée historique, qui possède aussi une copie du même dessin, sur laquelle on lit une annotation de la main de M. Laederich-Schmalzer : « Ce blason a été copié, le 8 juillet 1828, du mien, par un artiste-peintre nommé Laederich, qui est issu d'une famille d'ici et qui demeure à Paris, lors de son passage à Mulhouse ».

Aucun de ces deux dessins n'a de cimier, ni de lambrequins.

Le Musée historique possède, de son côté, un tableau des gardes-vignes de 1783, don du même M. Laederich-Schmalzer, qui, sur six médaillons, donne le blason de deux Laederich, Jean-Michel et Jean Laederich, ses père et oncle, qui porte (pl. VII) :

D'argent à un cerf naturel contourné et rampant, la tête tournée à dextre.

Malheureusement, le cimier et les lambrequins font aussi défaut, mais il est aisé de les reconstituer. A n'en pas douter, le cerf est issant sur le cimier, et les lambrequins doivent être d'argent et de gueules (cette dernière couleur étant de la gamme du brun).

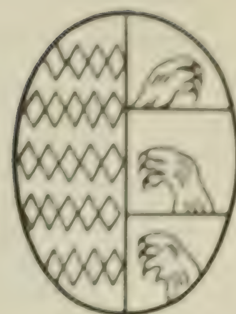
Comment expliquer la présence de deux armoiries si différentes pour une même famille ? A notre avis, le blason du tableau des gardes-vignes est plus officiel que l'autre et a donc le plus de chances d'authenticité.

M. J.-J. Laederich possède encore un troisième dessin, également ancien, reproduisant les armoiries d'une famille Laederich de la Silésie. Elles sont :

Ecartelé, aux 1 et 4 de gueules à la bande d'argent, aux 2 et 3 de sable à un lion rampant d'or tenant dans sa patte dextre un marteau d'or. *Cimier* : un vol superposé de gueules chargé de la bande d'argent. *Lambrequins* : de sable et d'or.


Jean Landsmann
Bgm. 1583-1585


Wolfgang-Frédéric Loescher
Capitaine 1774.


Jean-Henri Mansbendel
1783


Landsmann
Bgb. (Erreur)


Loescher
Bgb. (Erreur)


Mansbendel
Bgb


Lehr
sceau de 1750


A. Th.-G. Maeder
pasteur 1797.



Mantz II
1680


Lehr
Bgb. (Erreur)


Maeder
Bgb. (Erreur)


Meier dit zum Hirtzen

LAMBERT. Doit être inexact, car au dos d'une de ses lettres, conservée au Musée, on voit encore sur son cachet, très abîmé, une étoile en chef, dans l'écusson.

LANDSMANN. Le blason du *Bürgerbuch* n'est pas conforme à celui du bourgmestre Jean Landsmann de 1583, mort en 1585, qui est le vrai. Celui-ci porte (pl. VIII) :

De gueules à trois trèfles tigés de sinople et posés 2, 1. *Cimier* : un buste de lansquenet issant, posé de profil, habillé de gueules, les manches d'or, tenant dans sa main un bâtonnet (?) d'or. *Lambrequins* : d'azur et d'or.

Ehrsam a pris, sur le tableau des gardes-vignes de 1773 (Musée), les armoiries de Pierre Landsmann, qui ont la forme publiée par lui.

LEHR. Armoiries erronées. Le *Livre d'Or* les a rectifiées sur la demande de la famille, dont les deux branches encore existantes en France et en Suisse possèdent un cachet armorié authentique du XVIIIe siècle[1]. Les armoiries véritables portent (pl. VIII) :

Coupé, au 1 d'or à une aigle éployée de sable, au 2 d'azur à une bande d'argent. *Cimier* : l'aigle de l'écu. *Lambrequins* : d'or et d'azur.

LOESCHER. Erroné. Aux Archives sont conservées plusieurs lettres, datées de 1659 à 1674, de Wolfgang-Frédéric Loescher, capitaine de la compagnie de Mulhouse au régiment suisse de Stoppa, avec son sceau armorié en deux grandeurs différentes, qui porte (pl. VIII) :

De sable à une rose de gueules à cœur d'or, surmontée d'une couronne d'or. *Cimier* : un vol d'argent avec la rose sur chaque aile. *Lambrequins :* de sable et d'argent.

Le blason se trouve aussi, avec les couleurs, dans le

[1] Obligeante communication de M. le professeur Ernest Lehr, de Lausanne.

supplément manuscrit du vieux Siebmacher, publié dans le tome VI des *Bürgerliche Wappenbücher* du même, édition en cours. Les Lœscher étaient originaires, non de la Suisse, comme le dit Ehrsam, mais de Nuremberg.

Maeder. Erroné. Sur une lettre de 1797, conservée aux Archives, du pasteur *Abel-Théodore-Guillaume Maeder*, le sceau porte (pl. VIII) :

De gueules à quatre muguets arrachés d'argent, tigés et feuillés de sinople, avec une faux d'argent sans manche posée en fasce sur le tout, la tranche tournée vers le chef. *Cimier* : un homme issant, habillé de gueules, coiffé d'un bonnet albanais, tenant des deux mains une faux emmanchée d'argent. *Lambrequins* : de gueules et d'argent.

Jonas Maeder, tondeur de draps, du tableau de la *Jäger-Compagnie*, de 1789 (Musée), a le même blason que le pasteur, mais sur le cimier on voit une tondeuse rappelant sa profession.

Mansbendel. Le tableau des gardes-vignes de 1783 donne pour Jean-Henri Mansbendel la variante suivante (pl. VIII), sans doute la vraie :

Parti, au 1 d'argent à cinq fasces fuselées de sable, la première et la dernière fasce de quatre fuseaux, les trois autres de cinq, au 2, coupé de trois pièces, celle du chef d'or à la patte d'ours issante du coupé de sable, celle du milieu de gueules à la patte d'ours également issante de sable, celle de la pointe d'or à la patte d'ours aussi issante de sable.

Pas de cimier, ni de lambrequins.

Mantz. Le cachet de Jacques Mantz, de Copenhague, a le même blason que le *Bürgerbuch*, mais sur le cimier un homme issant. Lettre du 14 juillet 1768, aux Archives.

Cette famille est originaire de Zürich ; l'armorial de cette ville donne les mêmes armoiries, sauf le

champ du poisson, qui est d'azur au lieu de gueules. Elles ont aussi l'homme, issant d'une couronne, sur le cimier, coiffé d'un tortil à quatre plumes d'autruche.

Une autre famille Mantz, antérieure à la précédente, a résidé à Mulhouse pendant deux ou trois générations. Elle avait pour auteur Jean-Jacques Mantz, de Marthalen, près d'Andelfingen (Suisse), reçu bourgeois-manant en 1672. Son blason (pl. VIII) est gravé sur un gobelet de la tribu des Tailleurs, de 1680, qui se trouve au Musée, et n'a aucun rapport avec celui de la souche de Zurich.

MEYER. Le *Livre d'Or* donne aussi les armoiries des Meier dit *zum Hirtzen*, qui manquent dans le *Bürgerbuch*. Une branche de cette famille bâloise est, en effet, venue s'établir à Mulhouse, comme les Meyer *zum Pfeil*, de la même ville. Les premiers portent (pl. VIII):

D'or à trois coupeaux de gueules sommés d'un arbre de sinople fûté de brun. *Cimier*: l'arbre de l'écu avec les coupeaux. *Lambrequins*: de gueules et d'or.

Une troisième famille, s'orthographiant Mayr, est venue d'Augsbourg. Son blason est dans le *Bürgerbuch*.

MOTSCH. Daniel Motsch, valet de ville en 1615, appose son cachet sur un document conservé aux Archives. Il diffère essentiellement du blason du *Bürgerbuch*, adopté postérieurement par la famille, après 1642. Le sceau en question porte (pl. IX):

Trois glands tigés et feuillés sortant chacun d'un des trois coupeaux de la pointe. Brochant sur le tout, un gant à quatre doigts. En chef, les initiales D. M. Couleurs inconnues.

MÜLLER. Plusieurs familles d'origines diverses, qui ont dû avoir des armoiries différentes. Nous avons donné,

sur la planche I, les armes du bourgmestre Henselin Müller, de 1398. Nous reproduisons, sur la planche IX, le sceau de maître Jean Müller, de Mulhouse, de 1574, qui porte:

Une demi-roue de moulin couchée en pointe, de laquelle s'élève un triangle vidé sommé d'une étoile à six rais. En exergue: HANS MVLLER ..... (reste illisible). Pas de cimier, ni de couleurs.

Sur un gobelet de la tribu des Tailleurs, André Müller, reçu membre le 19 octobre 1673, a la même demi-roue de moulin (pl. IX), mais elle est surmontée d'une paire de ciseaux, accessoire de fantaisie professionnelle que présentent à peu près tous les autres membres de la tribu représentés sur ledit gobelet.

Oberlin. Henri Oberlin, cuvetier, figure sur le tableau de la *Jäger-Compagnie,* de 1789 (Musée), mais son blason est difficile à déchiffrer, notamment dans l'écu, qui semble porter un cuveau ou un tonneau. Sur le cimier, un marteau et deux objets impossibles à reconnaître.

Ehrsam a d'autres armes pour cette famille.

Pfirter. Famille éteinte au commencement du xviie siècle, qui a donné deux bourgmestres à la ville de Mulhouse. Nous ne nous occuperons ici que de Roman Pfirter (1567—1572), qui nous offre un double cas curieux. Il y a d'abord le fait que nous avons trouvé de ce personnage deux différents sceaux aux Archives, l'un de 1542, l'autre de 1563 (pl. III). La forme du premier est celle que Pétri a adoptée pour le tableau des bourgmestres. La seconde forme présente une feuille de tilleul tigée et feuillée de deux pièces.

Le sceau de 1542 adopté par Pétri n'a, ainsi qu'on le verra sur notre reproduction, ni cimier, ni lambre-



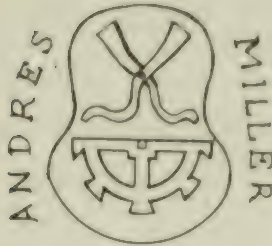
Daniel Motsch
1615



Motsch
Bgb.



Jean Müller
1574



André Müller
1680



Müller
Bgb



Conrad Rack
1773



Jacques Romann
1789.



David Schickler
1779.



Rack
Bgb (Erreur)



Romann
Bgb. (Erreur)



Schickler
Bgb.

quins, comme tous les blasons bourgeois mulhousiens des XIVe et XVe siècles. Il lui en a octroyé, tout en transformant très ingénieusement le cœur en feuille de tilleul, de sorte que ce blason est devenu le suivant :

De gueules à une feuille de tilleul de sinople sommée d'une croix d'argent. *Cimier* : un buste d'homme issant de carnation, habillé de gueules et d'argent, tenant dans chaque main trois feuilles sur une tige, le tout de sinople. *Lambrequins* : de gueules et d'argent.

RACK. Le blason de cette famille est, comme ensemble, bien donné par le '*Bürgerbuch*, mais il y manque toutefois les trois coupeaux de sinople de la pointe, d'où s'élève une plante à onze feuilles de sinople sur les champs d'argent et couverte par un des compartiments de gueules formant ainsi broché sur elle. En outre, l'oiseau du cimier est d'argent, becqué et membré d'or (pl. IX).

Notre variante figure ainsi sur les armoiries de Conrad Rack, garde-vignes en 1773 (Musée).

ROMANN. Sur le tableau de la *Jäger-Compagnie*, de 1789 (Musée), Jacques Romann n'a pas les mêmes armes que celles du *Bürgerbuch*. Elles ont dans le champ une serpette posée en pal, qui, sur le cimier, est couchée en fasce sur deux objets indéchiffrables posées l'un en pal, l'autre en barre. A noter que Jacques Romann était maréchal-ferrant; il ne saurait donc être question d'armes parlantes, la serpette s'appliquant aux vignerons (pl. IX).

ROPPOLT. Famille éteinte au XVIIe siècle, qui a fourni un bourgmestre à la ville, *Louis Roppolt* (1514—1529). Pétri lui a attribué les armes suivantes (pl. III) :

De sable à une croix se terminant en pointe par un crochet, le tout d'or. *Cimier* : un buste d'homme issant de carnation,

habillé de gueules et d'argent, tenant dans sa dextre le meuble de l'écu et de la senestre soutenant un manteau de gueules doublé de sable, formant *lambrequins*.

Son arrière-petit-fils, François Roppolt, applique sur une lettre de 1590 (Archives) son sceau (pl. III), qui montre un blason tout autre :

Un peloir posé en fasce surmonté d'une croix de sable, en pointe trois coupeaux. Au-dessus de l'écusson, les lettres F. R. Ni cimier, ni lambrequins.

de Rosen. Schoenhaupt dans son *Livre d'Or*, donne les armes exactes de cette famille noble, qui avait le droit de bourgeoisie honoraire à Mulhouse. Celles d'Ehrsam ont les couleurs interverties.

Schickler. Famille originaire de Bâle. Sur une quittance de David Schickler, résidant à Berlin, de 1779, il y a son cachet qui porte (pl. IX) :

D'argent au chevron de sable, accompagné de trois molettes d'or, 2 et 1. *Cimier* : un buste d'homme issant, sans bras, vêtu de sable, col de gueules, coiffé d'un bonnet de fou de gueules à grelots d'or. *Lambrequins* : de sable et d'argent.

Les Schickler de Berlin obtinrent le titre de baron, le 2 mai 1870; leurs armes sont :

D'azur au lion d'argent, armé, lampassé et couronné d'or, tenant dans ses pattes une roue de moulin d'or. *Cimier* : sur un casque couronné, une queue de paon au naturel. *Lambrequins* : d'argent et d'azur.

Schlumberger (branche aînée). Famille originaire de Setzingen, près d'Ulm, où des documents authentiques la mentionnent dès 1418. Vers le milieu du XVI[e] siècle, plusieurs membres de cette lignée se sont fixés à Mulhouse, mais deux branches seulement ont poursuivi leur descendance, jusqu'à nos jours.

Celle qui parait être l'ainée, remonte à Nicolas Schlumberger, tanneur, né à Setzingen, qui se fixa à Mulhouse en 1545, année où il fut reçu à la tribu des Bouchers. L'inscription y relative mentionne qu'il paya un schilling pour la peinture de ses armes sur le tableau de la tribu. Il mourut en 1557. Dans un document traitant de sa succession, il est question d'un bahut sur lequel étaient sculptés les blasons du défunt et de sa femme, Catherine Eck.

Son fils unique, Jean-Ulric, fut bourgmestre de 1620 à 1636. On conserve de lui, dans la famille, un gaufrier à ses armes et à celles de sa femme, Rosine Biegeisen, daté de 1608.

Au Musée Saint-Jean existe la pierre tombale du fils de ce dernier, s'appelant aussi Jean-Ulric, mort en 1661, sur laquelle se trouvent également son blason et celui de sa femme, Anna Bürlin.

Ces trois Schlumberger étaient tanneurs de leur profession. Les armoiries du gaufrier et de la pierre tombale (pl. X) y font allusion et se blasonnent ainsi :

En pointe trois coupeaux surmontés de trois étoiles à six rais, placées 1 et 2, au-dessus desquelles est posé un peloir sommé d'une croix. *Cimier* : un lion issant.

La croix fait peut-être allusion au fait que plusieurs ancêtres directs des intéressés occupaient la charge de bailli de l'ordre Teutonique à Setzingen.

Pétri, en créant son tableau des bourgmestres, a supprimé, avec raison, le peloir comme accessoire individuel. Le blason ainsi modifié, devenu *officiel* pour ses descendants, est le suivant :

D'azur à trois étoiles à six rais d'or, 1 et 2, accompagnées en chef d'une croisette de même (et en pointe d'un mont de trois coupeaux ?). *Cimier* : un lion à queue fourchue issant d'or, armé et lampassé de gueules. *Lambrequins* : d'azur et d'or.

Les coupeaux de sinople ne sont pas visibles, mais la place vide, en pointe, permet de supposer qu'ils y étaient. Les deux rangées d'armoiries du bas ont souffert par suite de l'habitude des conseillers en séance, au XIXe siècle, d'appuyer leur tête contre le tableau.

Ehrsam, dans le *Bürgerbuch*, donne mal les armes de cette branche, sans doute parce qu'il les a vues ainsi sur le tableau des gardes-vignes, de 1780, peint par Jean-Ulric Schmerber, sellier.

En présence du fait, répété et accentué encore par le *Livre d'Or*, de cette différence avec les armoiries du tableau des bourgmestres et la pierre tombale, M. Camille Schlumberger, de Ribeauvillé, notre collègue du Musée, a réuni les membres de sa famille intéressés à la question, pour fixer la forme définitive à l'aide de documents authentiques. Voici un résumé du procès-verbal de cette réunion, que notre collègue a eu la gracieuseté de nous communiquer :

Réunion du 5 mars 1911. — Avaient été convoqués tous les porteurs du nom, descendants du bourgmestre Jean-Ulric Schlumberger; quatorze étaient présents.

Après avoir pris connaissance des différents documents qui leur furent soumis, soit :

1° Un vitrail daté de l'an 1550 (appartenant à M. Ed.-Albert Schlumberger), dont cependant il n'est pas sûr que les armoiries soient contemporaines des autres motifs qui y figurent.

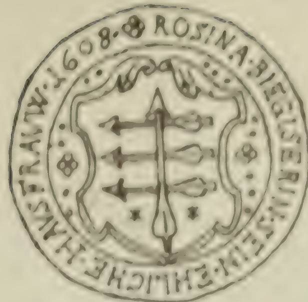
2° Un gaufrier, daté de l'année 1608, portant les armoiries Schlumberger sur l'une des faces, avec la légende : « Hans Ulrich Schlumberger, Burger zuo Mulhausen », et de l'autre côté, les armoiries de la famille Biegeisen, avec la légende : « Rosina Biegiserin, sein Ehelich Hausfrauw ».

3° Une reproduction photographique de l'armoirie peinte en 1642 au tableau des bourgmestres de l'Hôtel de ville de Mulhouse.

4° La reproduction photographique de la pierre tombale de J.-Ulr. Schlumberger, fils du bourgmestre, mort en 1661.



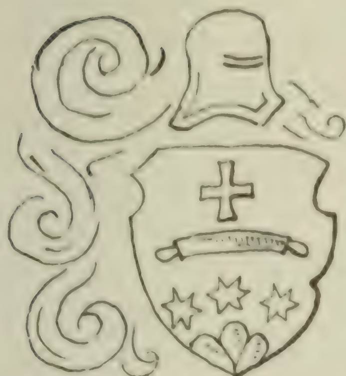
Jean-Ulric Schlumberger
1608.



Rosine Biegeisen
1608.



Jean-Ulric Schlumberger
Bgm. 1620-1630.



Jean-Ulric Schlumberger
1661



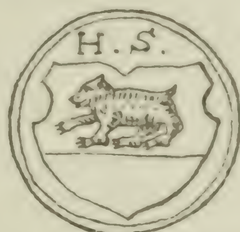
Anne Burlin
1661



Schlumberger
Bgb. (Erreur)



Schlumberger
(Authentique)



Jean Schlumberger
branche cadette
1603.



Schlumberger
branche cadette.



Schlumberger
Ratisbonne.



Schlumberger
Munich 1615.

5° Un tableau des gardes-vignes de l'année 1735, appartenant au Musée historique de Mulhouse.

6° Un tableau des gardes-vignes de l'année 1780, appartenant au Musée historique de Mulhouse.

7° L'empreinte d'un cachet de l'année 1770 environ, ayant appartenu à J.-Conrad Schlumberger, grand-père de M. Karl Franck, ancien conservateur du Musée historique.

Et après avoir pris connaissance de différentes lettres écrites par des membres absents; entre autres une lettre dans laquelle M. Daniel Schlumberger dit se souvenir que son grand-père possédait un cachet sur lequel figuraient les armoiries de la famille, dans leur forme ancienne.

Après examen de toutes ces pièces, et après discussion, il a été décidé à l'unanimité que le tableau des bourgmestres de l'Hôtel de ville devait être considéré comme le document le plus authentique auquel on puisse se reporter, et que d'autres documents postérieurs, et d'usage familier, venant le confirmer encore — il y avait lieu d'adopter pour les armoiries de la famille la forme suivante :

> « D'azur à trois étoiles d'or, de six rais, posées 1 et 2,
> « accompagnées en chef d'une croisette de même, et en
> « pointe d'un mont de trois coupeaux aussi d'or. Comme
> « *cimier* un lion à double queue, d'or, armé et lampassé de
> « gueules ; les *lambrequins* d'azur et d'or. »

En ce qui concerne toute autre pièce, telles que couteau de tanneur, initiales, qui figurent sur l'un ou l'autre document, celles-ci sont à considérer comme des emblèmes personnels, dus à la fantaisie de l'un ou l'autre porteur du blason, et n'entrent pas en ligne de compte.

En ce qui concerne les coupeaux : ceux-ci, à vrai dire, ne sont nullement visibles sur la peinture du tableau des bourgmestres; mais un examen attentif de la reproduction photographique révèle dans le bas de l'écu une légère différence de nuance, invisible sur l'original; et les étoiles étant placées très haut semblent bien faire place à un accessoire ayant figuré primitivement en pointe de l'écu. Etant donné que tous les autres documents montrent des coupeaux, il a été décidé que ceux-ci seraient compris définitivement parmi les pièces du blason.

Un rameau de la branche aînée de la famille Schlumberger a été anobli, en 1895, par l'empereur d'Allemagne, en la personne de feu M. Jean Schlumberger, manufacturier à Guebwiller, ancien conseiller d'Etat et président du Landesausschuss, et de sa descendance masculine. A cette occasion, les armoiries du *Livre d'Or* furent confirmées à ce rameau ; elles portent :

D'azur à trois étoiles à six rais d'or, 1 et 2, et une croisette d'argent placée entre les deux étoiles inférieures et au-dessus d'un mont de trois coupeaux d'or. Casque de tournoi couronné. *Cimier* : un lion d'or lampassé de gueules issant. *Lambrequins* : d'azur et d'or, et d'azur et d'argent.

De Setzingen, les Schlumberger se sont répandus de bonne heure dans les villages de la seigneurie d'Ulm. Une branche s'est fixée, vers la fin du XVIe siècle, à Ratisbonne, où nous avons retrouvé deux fois son blason dans le registre du tribunal de la prévôté. C'est celui que donne Siebmacher, *Bürgerliches Wappenbuch,* tome II :

Ecartelé : au 1 et 4 tranché d'or et de sable, à trois besants-tourteaux brochant sur le tranché de l'un en l'autre ; au 2 et 3 d'argent à un buste d'homme issant de trois coupeaux d'azur, habillé de gueules et brandissant une épée de la main dextre. *Cimier* : l'homme à l'épée issant d'une couronne entre les deux ailes d'un vol tranchées d'or et de sable et chargées des trois besants-tourteaux. *Lambrequins* : à dextre de sable et d'or, à senestre de gueules et d'argent.

De cette lignée descendent sans doute les Schlumberger que Siebmacher, 2e édition, mentionne, en 1691, parmi les nobles d'Autriche, avec des armes identiques, sauf que les besants-tourteaux sont des roses, et les *Schlumberger Edle von Goldeck*, de Hongrie, anoblis le 6 février 1879, dont les armes, décrites par Rietstap, sont aussi à peu près les mêmes que celles de Ratisbonne.

Enfin, au Musée de Munich existe un vitrail de Sibylle Schlumberger, de 1615, dont le blason représente, sur champ d'or un homme habillé de sable tenant un sabre à la main, à la couleur près le même que donne l'écu écartelé de Ratisbonne.

Toutes ces variantes figurent sur la planche X.

SCHLUMBERGER (branche cadette). Ehrsam ignore, dans son *Bürgerbuch*, les armoiries de cette branche, originaire d'Oellingen, près d'Ulm, quoique, dans le texte, il l'ait mêlée sans autre aux membres de l'autre lignée. C'est d'autant plus surprenant qu'il a eu connaissance de leur blason, reproduit sur le tableau des gardes-vignes de 1780, dont lui-même a fait don au Musée historique, et sur lequel figure Jean Schlumberger, dont les armes portent (pl. X) :

De gueules, à la bordure d'argent, à une flèche en pal de sable, ferrée et empennée d'argent, flanquée de deux étoiles à six rais d'argent, la flèche touchant en pointe les trois coupeaux de sinople. *Cimier :* un demi-vol sur lequel est posée la flèche, sans les étoiles. *Lambrequins :* de gueules et d'argent.

L. Schoenhaupt a donné ce blason dans son *Livre d'Or*, moins la bordure d'argent.

Jean Schlumberger, impliqué dans l'affaire Fininger, en 1587 et 1590, faisait partie de cette lignée. Son cachet, appliqué sur une lettre qu'il adressa, en octobre 1603, de Sainte-Marie-aux-Mines, au magistrat de Mulhouse (il était en fuite et banni de la ville), porte (pl. X) :

Tranché, au 1 à un ours passant, au 2 plein. *Cimier :* l'ours issant, entre les initiales H. S. (Hans Schlumberger).

Il n'a pas laissé de descendance.

SCHMERBER. Ehrsam reproduit dans le *Bürgerbuch* le blason du bourgmestre Jean-Thiébaut Schmerber (1720–1727), mais il représente — évidemment à tort — le lion de l'écu, comme celui du cimier, contourné. Le blason de Rodolphe Schmerber, garde-vignes en 1773 (Musée), est identique à celui du bourgmestre.

Par contre, sur le tableau des gardes-vignes de 1761 (Musée) figure un Henri Schmerber, potier, dont l'écusson n'a pas de lion, mais un pot à deux anses d'or! Fantaisie de l'artiste ou du potier, qui a voulu symboliser sa profession. Nous avons vu plus haut que son voisin Jean Franck (v. cet article), boulanger, a fait une substitution du même genre. Par contre, Henri Schmerber, sur le même tableau, a maintenu le lion d'or (tourné à dextre sur le cimier, ainsi que les couleurs des lambrequins (pl. XI).

A titre documentaire, nous donnons aussi les armes anciennes de la famille, datant d'avant 1642:

1. *David Schmerber,* valet de ville, de 1585. Son sceau est de petit format et porte:

Une tête et col d'ours lampassé issant de la pointe de l'écu, surmonté en chef d'une rose sommée d'une croix. Au-dessus de l'écusson, les initiales D. S.

2. *David Schmerber,* Amtmann en 1601. Sceau de grand format, portant:

En pointe une rose sommée d'une croix et cantonnée de quatre étoiles à six rais. En exergue: S × DAVIT × SCHMERBER.

Ce David était tisserand et fils de Morand Schmerber, qui appartient à une plus ancienne lignée du nom, mais parente à la seconde lignée, qui a pour auteur Mathis Schmerber, de Heimsbrunn, frère de Morand, et qui acheta, en 1569, l'auberge de la *Demi-Lune.* Mathis eut un fils Thiébaut, vitrier, qui devint aussi plus tard

hôtelier de la *Demi-Lune*. Il épousa, en premières noces, Anna Grenzinger.

Il existe au Musée Saint-Jean une pierre armoriée provenant de cette hôtellerie, sur laquelle sont sculptées les armes parlantes de Thiébaut (pl. XI) :

Trois coupeaux, dont celui du milieu est sommé d'un fer à souder placé en pal sur un grésoir et un marteau posés en sautoir, le tout accompagné en chef des lettres gothiques T. S.

D'un autre côté, le Musée historique possède du même couple un gaufrier de 1601, où le mari a dans l'écusson un lion *contourné* rampant et lampassé (ceci pour faire pendant aux armes de sa femme), tenant des deux pattes un fer à souder. La femme a son écusson sommé de deux croissants ou demi-lunes, allusion à l'hôtellerie.

Le tableau des gardes-vignes de 1780, don d'Ehrsam au Musée, est une aquarelle et, suivant le Catalogue, l'œuvre d'un Schmerber. Il s'agit de Jean-Ulric Schmerber, sellier, né en 1761. C'est donc une œuvre de jeune amateur.

Schneider. Ehrsam ne donne pas le blason de cette famille. La provenance de celui que reproduit le *Livre d'Or* nous est inconnue.

Schoen. Famille originaire de Colmar, d'où Jean Schoen est venu se fixer à Mulhouse vers le milieu du xve siècle. Elle a fourni trois bourgmestres et un maire à notre ville: Jacques (1553-1574), Jean-Jacques (1660-1670), Jean-Georges (1670-1675) et Jean de Frédéric Schoen, maire provisoire (1871—1872). Nous n'avons pu trouver de sceau datant d'avant 1642.

Les armes du premier bourgmestre portent (pl. I):

Parti, au 1 d'or, à un sapin arraché de sinople fûté au natu-

rel, au 2 d'azur à une demi-roue de voiture d'or; en pointe trois coupeaux de sinople brochant sur la partition. *Cimier* : un vol dont l'aile de dextre d'or porte le sapin, et celle de senestre d'azur porte la demi-roue de l'écu. *Lambrequins* : d'azur et d'or.

Sur les blasons des deux bourgmestres postérieurs, peints après la mort de Pétri, la position du sapin et de la demi-roue a été intervertie, ce qui est une erreur, l'œuvre de 1642 étant, pour nous, définitive. Quant à celui du maire de 1871-1872, son écusson est le même que celui de ses deux prédécesseurs, mais le cimier est en règle. Le *Bürgerbuch*, de son côté, tout en respectant l'ordre primitif dans l'écu, a aussi interverti les meubles sur le cimier.

A notre avis, les seules armoiries à considérer comme bonnes, sont celles du premier bourgmestre, blasonnées ci-dessus et reproduites sur la planche I.

Le tableau des gardes-vignes de 1774 (Musée) donne, pour Jean Schoen, le blason de la famille aux meubles mal placés dans le parti, puis il a la demi-roue de moulin d'or à dextre sur champ d'or, et le sapin de sinople sur champ d'azur!

C'était une grosse erreur du peintre, car, comme nous l'avons déjà dit, les règles héraldiques interdisent de mettre métal sur métal et couleur sur couleur.

Schoening. Famille venue de la Lorraine, s'appelant primitivement *Jenin*, qui est devenu Schoening à Mulhouse. Ehrsam n'a pas trouvé son blason. Mais le *Livre d'Or* en reproduit un, manifestement faux, car il est pris dans les *Bürgerliche Wappenbücher* de Siebmacher, tome II, et se rapporte à une famille du Palatinat, dont est issu Joseph Schoennig, Landgerichts-Assessor à Nuremberg, qui portait ces armes.

Jean-Georges Schoening, négociant, à Mulhouse, a



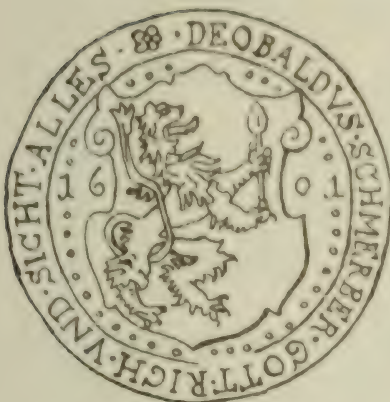
David Schmerber
1585.



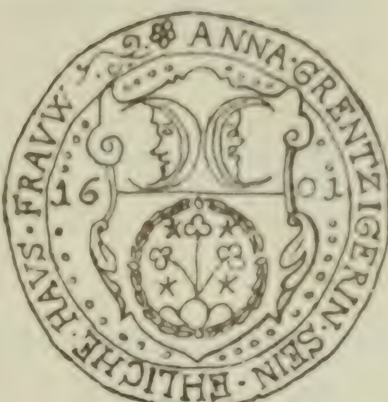
David Schmerber
1601.



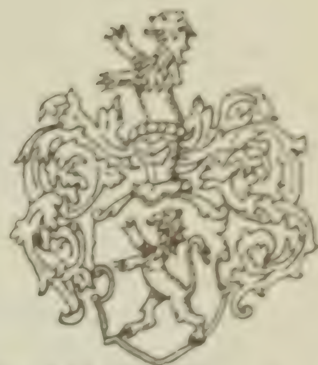
Thiebaut Schmerber
1598



Thiebaut Schmerber
1601.



Anne Grenzinger
1601



Jean-Thiebaut Schmerber
Bgm. 1720-1727.



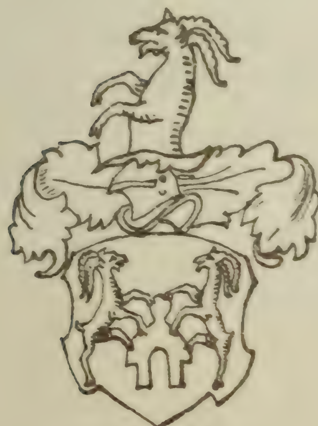
Henri Schmerber
1761.



Schmerber
Bgb



Jean Steinbach
Bgm. 1463-1466.



Jean Steinbach
Zunftmeister 1625.



Jean Steinbach
Bgm. 1662-1666



Jean-Ulric Steinbach
Capitaine 1785.

bien apposé son cachet sur un certificat d'apprentissage du 1er juin 1747 (Musée), malheureusement il ne présente que ses initiales J. G. S. entrelacées.

Schumacher. Lignée originaire de Bussingen, ancienne seigneurie de Wurtemberg. Ehrsam ne la donne pas non plus dans le *Bürgerbuch*. Le *Livre d'Or* octroie à tort, à cette famille, le blason d'homonymes de la Franconie, résidant à Nuremberg et Ratisbonne, publié par lesdits *Bürgerliche Wappenbücher*, de Siebmacher, tome II.

Sengelin. Armoiries trouvées par Ehrsam sur le tableau de la *Jäger-Compagnie*, de 1789 (Musée), où figure Jean Sengelin.

Singer. Originaire de Dinhart, seigneurie de Kybourg, canton de Zurich. Blason manquant dans le *Bürgerbuch*, mais donné par le *Livre d'Or* et puisé à une source inconnue.

Sontag. L'auteur de cette souche était d'Andelfingen, canton de Zurich, et non de Sainte-Marie-aux-Mines. Blason qui ne figure pas dans le *Bürgerbuch*. Il est donné dans le *Livre d'Or*, mais a été pris dans l'*Armorial d'Alsace*, page 331, à l'article: Jean-Jacques Sontag, apothicaire à Colmar. Nous doutons que celui-ci soit originaire de Mulhouse.

Steffan. Feu M. Emile Steffan, relieur, avait un dessin des armoiries de sa famille, sur lequel l'homme de l'écu, comme celui du cimier, tient en main une navette de tisserand, au lieu de la fleur donnée par Ehrsam. De fait, les premiers du nom à Mulhouse étaient tisseurs de laine. Ehrsam a trouvé le blason qu'il donne sur le tableau de la *Jäger-Compagnie*, de 1789 (Musée).

STEINBACH. Le tableau des bourgmestres donne deux blasons différents à Jean Steinbach, en fonctions de 1463 à 1470, et à Jean Steinbach, en exercice de 1662 à 1695. Le premier porte (pl. XI):

De sable à un bouc rampant et contourné d'argent. *Cimier :* le bouc contourné issant. *Lambrequins* : de sable et d'argent.

Le second porte :

De sable à deux boucs rampants et affrontés d'argent. Mêmes cimier (le bouc non contourné) et lambrequins.

Quelle a été la raison qui a fait adopter au deuxième bourgmestre, descendant direct du premier, cette amplification du blason? A noter qu'en 1642 il était du Conseil et qu'il a donc voté la création du tableau des bourgmestres. Elle est due, sans doute, au fait qu'en 1625, alors qu'il n'était encore que zunftmestre, il avait déjà introduit dans son écusson deux boucs affrontés, pour leur faire tenir, tels des supports[1], une selle symbolisant sa profession de sellier. Lorsque plus tard, en 1662, il devint bourgmestre, et que ses armoiries furent peintes sur le tableau, on en élimina la selle comme accessoire individuel[2], mais on laissa en place les deux boucs, auxquels il était habitué.

Le blason de 1625, auquel nous faisons allusion, se trouve sur une tirelire conservée au Musée historique et provenant de la tribu des Bouchers, où elle a dû servir pour les collectes et les amendes. Cette tirelire est en bois, de forme ronde, et munie de ferrures à cadenas. A l'extérieur, elle porte les blasons des deux zunftmestres, au-dessus de deux écussons aux

[1] On appelle *supports* les animaux et *tenants* les hommes ou femmes qui soutiennent extérieurement les blasons.

[2] Voir le même cas de suppression d'un accessoire professionnel individuel chez le bourgmestre Jean-Ulric Schlumberger, page 65.

armes des quatre principales corporations de la tribu: tanneurs, bouchers, cordonniers et selliers. Le blason de Jean Steinbach (pl. XI) y porte:

D'argent à deux boucs rampants et affrontés de sable tenant une selle de même posé en pal. *Cimier*: un bouc issant de sable. *Lambrequins*: de sable et d'argent.

On remarquera que les couleurs du champ et des boucs sont interverties sur le tableau des bourgmestres.

Un autre membre de cette famille, le capitaine Jean-Ulric Steinbach, commandant la compagnie mulhousienne de Waldner, mort en 1790, avait un cachet tout autre (pl. XI). Il portait:

D'argent à trois bandes de gueules traversées par un fanion de .... (?), la hampe en pal, avec, en pointe, trois coupeaux de sinople. *Cimier*: un heaume ouvert de face, sans autre. En place de lambrequins, deux boucs comme supports.

Les Steinbach d'Illzach sont issus de la souche mulhousienne. Ils ont pour auteur Henri Steinbach, frère du premier bourgmestre, qui s'y fixa avant 1480.

STOECKLIN. Famille originaire de Colmar, ainsi que le dit Ehrsam lui-même. Il lui donne cependant les armoiries des Stoecklin de Bâle.

STUMM. Le *Bürgerbuch* n'a pas le blason de cette famille. Celui que reproduit le *Livre d'Or* est pris dans les *Bürgerliche Wappenbücher*, tome I, où il appartient à Georges Stumm, bourgeois de Nuremberg. Il n'est donc pas exact.

THYSS. Le blason que donne le *Bürgerbuch* à la famille actuelle de ce nom, qui est de Thalheim, duché de Limbourg, est celui des bourgmesster *Thysser*, dont la souche s'est éteinte à la fin du XVIe siècle.

VETTER. Erroné. Il existe un ex-libris de 1773, de Jacob Vetter, le jeune[1], portant (pl. XII):

D'azur à trois fleurs-de-lis d'argent posées 2, 1. *Cimier*: trois plumes d'autruche.

Jean Vetter, lieutenant de la *Jäger-Compagnie*, de 1789 (Musée), a bel et bien ce blason aux trois fleurs-de-lis. Pourquoi Ehrsam n'en a-t-il pas tenu compte? Il est vrai que l'écu est très effacé, mais à la loupe les fleurs-de-lis sont visibles.

M. Fritz Michel, notre collègue du Musée, possède une plaque d'église de Jean Vetter, avec ses armoiries.

Ces trois preuves sont péremptoires.

Schoenhaupt a reproduit le vrai blason avec celui du *Bürgerbuch*, dans son *Livre d'Or*.

Nous donnons aussi, à titre documentaire, un cachet de Sixte Vetter, de 1592, datant par conséquent d'avant 1642, époque où Pétri a, comme dit plus haut, amélioré tous les blasons des anciennes familles mulhousiennes. Ce cachet porte:

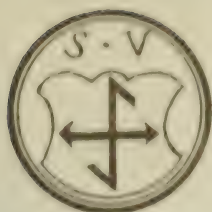
Un crampon posé en pal chargé d'une flèche à double pointe posée en fasce, le tout surmonté en chef des lettres S. V. Ni cimier, ni couleurs.

VOGEL. Erroné. Au Musée historique se trouve un contrat de mariage, du 1er mars 1763, de Samuel Vogel (fils d'Alexandre) et de Cléophée Mieg, au bas duquel est apposé le sceau du marié, portant (pl. XII):

Un oiseau posé sur un rocher, reproduit sur le cimier entre deux proboscides. Couleurs inconnues.

Les mêmes armes figurent sur le cachet du pasteur

[1] Propriété de M. Edouard Engelmann, à Paris.



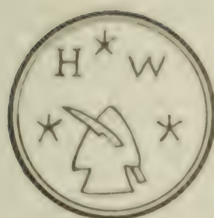
Sixte Vetter
1592



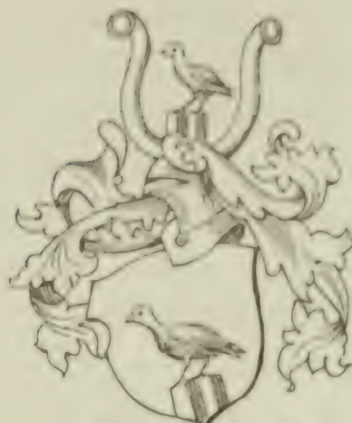
Jean Vetter
1788



Vetter
Bgb (Erreur)



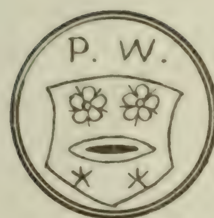
Hans Weber
d'Illzach
1667-1672.



Samuel Vogel
1763



Vogel
Bgb (Erreur.)



Pierre Weber
pasteur
1666 - 1669



Michel Weiss
1590.



Weiss
Bgb.



Jacques Weber
Bgm. 1533-1554.



Wethly
Hottingen - Zurich



Wettly
Livre d'or (Erreur).

Jean-Ulric Vogel, de Mulhouse, à la date du 23 août 1784.

Le blason donné par Ehrsam est celui des Vogel de Zurich.

WAGNER. Sur les deux lignées de ce nom, également fort anciennes à Mulhouse, l'une d'elles a fourni deux bourgmestres à notre ville, Pierre Wagner (1452, 1458) et son petit-fils Werner Wagner (1504—1525). Avec les petits-enfants de ce dernier, s'éteignit cette souche.

Le premier bourgmestre (Pierre) laissa trois fils, Léonard, Werner et Chrétien. Ce dernier fut le père du second bourgmestre (Werner). Nous avons trouvé aux Archives de Mulhouse les sceaux de Léonard et de Chrétien, figurant comme cautions au bas de lettres réversales délivrées à Mulhouse par leur frère Werner. Ces sceaux (pl. III), qui datent de 1481, sont caractéristiques en ce qu'ils présentent chacun l'erminette, la hache des charrons (en allemand *Wagner).* Le nom des deux cautions figure en exergue.

Le tableau des bourgmestres de Pétri donne pour Pierre et Werner Wagner tout autre chose. Leur blason porte (pl. III):

De gueules à une chimère ailée et couronnée d'or sur un tertre de sinople. *Cimier*: la chimère issante. Le premier a un manteau, et le second des *lambrequins* de gueules et d'or.

Il est possible que ces armoiries soient dues à l'imagination de Pétri, mais il n'est pas exclu qu'il ait simplement utilisé celles du fils de Werner, portant le même prénom, qui quitta Mulhouse et épousa une noble, Marguerite de Rappenberg. A cette occasion, il a pu être ou anobli, ou recevoir des lettres d'armoiries, que Pétri aura connues, puisqu'il était apparenté à la fille de ce Wagner, par les Brand, de Bâle.

La seconde lignée, qui paraît s'être poursuivie jusqu'à nos jours, a fourni aussi à la ville de Mulhouse un bourgmestre : *Henri Wagner* (1538). Ses armes, sauf le chef d'argent, sont données par le '*Bürgerbuch*. Jacques Wagner, garde-vignes en 1780, a les mêmes, mais une bordure de gueules autour de l'écu et des lambrequins d'azur et d'argent (au lieu d'or).

WEBER. Le '*Bürgerbuch* donne, pour cette famille, le blason du bourgmestre Jacques Weber, de 1533-1553, mais avec de légères modifications, soit un béret au lieu d'un chapeau sur le cimier, et les lambrequins de gueules et d'or de chaque côté, alors que le bourgmestre n'a que les lambrequins de senestre ainsi, et ceux de dextre de sable et d'or.

Ce blason, adopté en 1642 par Pétri, est curieux en ce sens, qu'il est parlant, non point au regard du nom de la famille (Weber = tisserand), mais quant à la profession du titulaire et de celle de son père. En effet, Jacques Weber était charron, de là la roue de voiture, et son père, Jean Weber, tuilier, d'où la forme à tuiles.

Comme pour les Hartmann et les Steinbach, une branche de la famille Weber a été détachée de bonne heure à Illzach, en qualité de fonctionnaires. Un Jacques Weber y est maire *(Meyer)* de 1542 à 1551, Georges Weber, de 1555 à 1572, et ses fils y poursuivirent la lignée, qui subsiste encore de nos jours.

La lignée mulhousienne primitive, celle du bourgmestre ci-dessus, s'est éteinte vers la fin du XVIe siècle. Mais elle fut remplacée par des rameaux d'Illzach, soit par Georges Weber, fils d'Ulrich, qui vint se fixer en ville, en 1609, à la suite de son mariage avec Regula Iring. Ehrsam en fait à tort un fils du bourgmestre,

de même en prétendant qu'il fut reçu à la bourgeoisie privilégiée en 1609. En réalité, il n'obtint la bourgeoisie qu'en 1645 [1]. Après la guerre de Trente ans, plusieurs autres Weber d'Illzach s'établirent à Mulhouse.

Ce Georges Weber est le même que celui qui figure, en qualité de sexvir, sur notre planche XIV. Son blason est presque identique à celui de Hans Weber, *Meyer* d'Illzach de 1667 à 1672, dont il existe plusieurs lettres aux Archives et dont le cachet (pl. XII) porte :

Un soc de charrue traversé par un coutre placé en bande, flanqué de deux étoiles à cinq rais et surmonté des lettres H. W., au-dessus desquelles est placée une étoile de même. Ni cimier, ni couleurs.

Il eut plusieurs fils, dont :

Pierre Weber, d'abord pasteur à Illzach, ensuite à Mulhouse. Ses cachets de 1666 et de 1669, à ses initiales P. W., portent (pl. XII) :

Une navette de tisserand surmontée en chef de deux roses posées en fasce et accompagnées en pointe de deux étoiles à cinq rais au-dessus de trois coupeaux. Ni cimier, ni couleurs.

La conclusion à tirer de ce qui précède est que la famille Weber possède au moins trois blasons différents :

1. Celui du bourgmestre, branche éteinte.
2. Celui de la branche d'Illzach, avec le soc et le coutre de charrue, emblème de leur profession d'agriculteur.
3. Celui du pasteur Pierre Weber, avec la navette rappelant le nom de famille, qui compte pour ses descendants actuels.

---

[1] Cf. *Raths-Protocoll* et le *Bürgerbuch* manuscrit.

WEISS. M. Emile Mantz possède le blason de cette famille peint, en 1739, par le peintre Jean Weiss (1704-1757) sur un panneau rond en bois, alors qu'il fut nommé préposé au tir *(Schützenmeister)*. C'est le blason du '*Bürgerbuch*, sauf le champ d'azur qui est de sinople sur le panneau, les lambrequins qui sont de sinople et d'argent, et la belette qui est contournée.

Sur le tableau des gardes-vignes de 1773 (Musée), Jean-Georges Weiss a aussi du sinople, au lieu de l'azur, mais la belette est tournée à dextre. Par contre, Jacques Weiss, garde-vignes en 1780, a bien le champ d'azur, les lambrequins d'azur et d'argent, mais la belette est aussi contournée sur le cimier. Cette dernière variante est celle qui a été adoptée par Jean-Georges Weiss, maire provisoire en 1843, sur le tableau de l'Hôtel de ville.

Avant 1642, la famille Weiss n'avait pas ces armes. Il existe aux Archives une lettre de Michel Weiss, boucher, de Mulhouse, datée de Cernay du 21 août 1590, où il avait été arrêté par le boucher Paul Lutz. Son cachet porte (pl. XII) :

Un couperet de boucher surmonté des lettres M. W. Pas de cimier, ni de lambrequins.

WETTLY. Originaire de Herrliberg, canton de Zürich. Le *Bürgerbuch* n'a pas le blason de cette lignée. Celui du *Livre d'Or* est d'une source qui nous est inconnue.

On trouve dans les *Bürgerliche Wappenbücher* de Siebmacher, tome VII, les armes des Wethly, de Hottingen-Zurich, qui ont des chances d'être plus authentiques que celles du *Livre d'Or*. Elles portent (pl. XII) :

D'or à un cep de vigne placé en barre, avec une feuille et

une grappe de raisin, surmonté d'une hache sans manche. *Cimier* : trois plumes d'autruche, or, vert et or. *Lambrequins* : de sinople et d'or.

Wild. Famille originaire de Strasbourg. Ehrsam lui donne les armes des Wild de Bâle, mais en changeant en azur l'argent de la bordure, de la bande et du besant.

Witz. Ehrsam reproduit dans le *Bürgerbuch* les armoiries du bourgmestre Egmond Witz (1643—1655).

Egmond Witz, garde-vignes en 1779 (Musée), a le même écu sans les trois coupeaux de sinople. Sur le cimier, le jeune homme issant tient, non pas un compas de menuisier (profession du bourgmestre), mais une croix d'argent au pied allongé.

Sur le dessin de vitrail colorié, appartenant à M. Jules Franck (v. pl. XIV), figure Louis Witz, sexvir, fils du susdit bourgmestre, dont les armes ont les mêmes meubles, mais aux couleurs modifiées (voir page 91).

Louis Witz demeurait sur la place de la Réunion, dans la maison à tourelle appartenant actuellement à M. Emile Pétry, banquier. Au haut de la tourelle, on voit encore l'écusson Witz, sculpté dans la pierre.

Wolf. Jean-Georges Wolf, garde-vignes en 1735 (Musée), a le blason du *Bürgerbuch*, mais le champ de son écusson est d'argent, et le loup de sable sur un tertre de sinople, au lieu d'un champ de sable et du loup d'or. Sur le cimier, le loup est comme sur son écusson. Les lambrequins sont de sable et d'or et non de sinople et d'or.

D'ailleurs, ce tableau de gardes-vignes de 1735 est peint sur papier collé sur un panneau de bois, et les couleurs effacées sont très difficiles à distinguer.

Les Wolf de Schaffhouse ont le loup d'argent sur champ de gueules.

Wurms. Famille remontant au XIVe siècle, que Pétri appelle à tort Wurmser. Le bourgmestre Franz Wurms (1556—1574) ne laissa que deux filles et fut le dernier mâle de cette lignée. Pétri lui donne, en 1642, un blason, à peu près parlant, que voici (pl. III):

D'argent, avec bordure d'or, à un dragon (en allemand *Wurm* ou *Lindwurm)* d'azur lampassé de gueules et ailé de sinople et gueules, la patte dextre levée. *Cimier*: le dragon de l'écu issant d'une couronne d'or. *Lambrequins*: d'azur et d'argent.

Où Pétri a-t-il trouvé ces armes? A Strasbourg, il y avait une famille bourgeoise Wurm, à qui l'empereur Frédéric III octroya, en 1464, des lettres d'armoiries portant un dragon d'or sur champ de sable, qui se répète sur le cimier. Jacques Wurm fut ammestre en 1498. Cette famille fut anoblie et prit le blason des nobles de Geudertheim, dont elle reçut le fief. Elle s'éteignit avant la fin du XVIe siècle. Nous donnons les armoiries des Wurm d'après Herzog (pl. III).

Les *Wurmb* de Saxe, Hanovre et Schwarzburg-Sondershausen, portaient, suivant Rietstap:

D'azur à un dragon ailé d'or, la patte dextre levée. Casque couronné. *Cimier*: le dragon. *Manteau* d'azur, doublé d'hermine.

Il y a apparence que Pétri a trouvé ces Wurmb dans Siebmacher et qu'il a appliqué leur blason aux Wurms de Mulhouse, en intervertissant les couleurs. A titre de curiosité, nous signalerons que Rietstap donne à une famille *Wurmblingen,* de la Souabe, exactement les armoiries mulhousiennes des Wurms:

D'argent à un dragon ailé d'azur. *Cimier*: le dragon issant.

Zetter. Voir notre notice, page 88.

ZIEGLER. Il y a eu à Mulhouse plusieurs familles de ce nom, dont trois souches principales. Deux sont fort anciennes. L'une d'elles s'est éteinte avec les deux bourgmestres, Pierre, de 1578—1596, et son fils Jacques, de 1611—1626. Ce dernier fut le beau-père de Pétri. Leurs armoiries se trouvent sur le tableau des bourgmestres de 1642 et se blasonnent comme suit (pl. XIII) :

De gueules à une forme à tuiles croisetée en chef d'or, accostée de deux roses d'argent à tige de sinople dans une couronne de lauriers de sinople, garnie de quatre roses d'argent et posée sur trois coupeaux de sinople. *Cimier* : la forme à tuiles de l'écu au milieu d'un vol coupé de gueules et d'argent alternant. *Lambrequins* : un manteau de gueules doublé d'argent et bordé d'or.

Ces deux bourgmestres, étant les derniers de leur lignée, Pétri fit peindre leurs armes inclinées sur le tableau de l'Hôtel de ville, signe héraldique d'extinction.

A la seconde souche ancienne, qui subsiste encore de nos jours à Mulhouse et dans les Vosges, se rattache Michel Ziegler, zunftmestre de la tribu des Agriculteurs depuis 1636, conseiller en 1665, dont le blason figure sur le projet de vitrail de 1642, donné sur notre planche XIV. Il porte :

De sable à trois coupeaux de sinople surmontés d'une forme à tuiles de gueules, accostée à dextre d'une hache d'argent sans manche, le tout posé en pal. *Cimier* : la forme à tuiles posée en pal. *Lambrequins* : d'or et de gueules.

A cette branche appartient le peintre Jules-Claude Ziegler (1804—1856)[1]. Enfin, à la troisième lignée du nom, implantée à Mulhouse en 1576 par Philippe Ziegler, maître d'école, originaire de Worms, se rattache

[1] Voir *Les Anciens Artistes-Peintres et Décorateurs mulhousiens jusqu'au XIXe siècle*, par ERNEST MEININGER.

Jean-Michel Ziegler, fabricant de draps, qui s'est fixé à Berne en 1636 et y fut reçu bourgeois en 1643. Cette branche a adopté, à peu de choses près, les armoiries des bourgmestres, lignée alors éteinte, soit (pl. XIII) :

De gueules à trois coupeaux de sinople supportant une forme à tuiles sommée d'une croix, le tout d'or et posé en pal, flanqué de deux roses d'argent tigées et feuillées de sinople. *Cimier* : la forme à tuiles au milieu d'un vol coupé de gueules et d'or alternant. *Lambrequins* : de gueules et d'or.

La couronne de lauriers de sinople des bourgmestres manque ici.

Les peintres Daniel Ziegler (1716—1806) et son frère Jacques Ziegler (1731, mort après 1798), sont issus de cette troisième souche.

Jacques Ziegler, boucher, qui figure sur le tableau des gardes-vignes de 1773 (Musée), quoique de la seconde souche, celle de Michel, le zunftmestre de la planche XIII, a pris aussi le blason à couronne des bourgmestres, sauf les deux roses d'argent, tigées et feuillées de sinople, et les trois coupeaux.

Ehrsam donne, dans le *Bürgerbuch*, le blason de ce Jacques Ziegler à la famille. Il l'a pris précisément sur le tableau de 1773, mais au lieu de la forme à tuiles, croisetée d'argent, il a mis la forme en or et la croisette en argent.

ZUBER. Sur le tableau des gardes-vignes de 1735 (Musée) figure Jean Zuber, dont les armoiries ne sont pas tout à fait celles données par Ehrsam. Le cœur y est de gueules et non de carnation, ensuite les trois coupeaux de sinople font défaut. Puis, l'homme issant du cimier n'est pas habillé d'or et d'azur, mais d'argent et d'azur, et l'instrument qu'il porte sur l'épaule dextre est un



Jacques Ziegler
Bgm 1611-1626



Michel Ziegler
Berne 1643.



Ziegler
Bgb



Jean Zuber
1735.



Jacques Zundel
1789.



Georges Zurcher
1789.



Zuber
Bgb.



Zundel
Bgb. (Erreur)



Zurcher
Bgb. (Erreur)



David Zwinger
pasteur



Zwinger
Bgb. (Erreur)

aviron d'or posé en barre. En outre, la main senestre est appuyée sur la hanche et ne tient pas de serpette. Les lambrequins y sont d'azur et d'argent, et non de gueules et d'azur.

Sur une plaque d'église (Musée), figure un Zuber dont le prénom est illisible, le cœur de l'écu est aussi de gueules, sur champ d'azur. Sur le cimier, l'homme habillé de gueules porte sur l'épaule dextre également un aviron d'or posé en bande. Pas de serpette non plus.

Sur un vitrail de 1666 de la salle des séances du Conseil de l'Hôtel de ville, Isaac Zuber, trésorier, a dans l'écu un cœur d'or, aussi sur champ d'azur, au-dessus de trois coupeaux de sinople. L'homme issant du cimier tient dans sa senestre un instrument indéfinissable d'or, qui ressemble plutôt à une cuiller à pot qu'à un aviron, et dans sa dextre une serpette. Lambrequins d'azur et d'or. Le *Livre d'Or* rétablit la couleur en métal or du cœur, mais maintient la serpette, qui n'est pas sur les blasons décrits plus haut.

Comme le vitrail de l'Hôtel de ville est certainement un de ceux qui ont été endommagés en octobre 1870 et qu'il a été réparé après la guerre, il ne peut nous servir de *document probant* au même titre que la plaque d'église et le tableau des gardes-vignes de 1735, car cette réparation a dû être faite d'après le *Bürgerbuch* d'Ehrsam.

ZUNDEL ou ZINDEL. Erroné. Famille originaire de Reutlingen (Wurtemberg) et non de Schaffhouse. Ehrsam lui donne les armoiries des Zündel de Zurich.

En réalité, Jacques Zundel, de la *Jäger-Compagnie*, de 1789, a dans son blason (pl. XIII) :

Trois coupeaux, sur le milieu desquels se tient une colombe

avec, dans son bec, un rameau d'olivier. Le tout est reproduit sur le cimier.

Il n'y a pas de couleurs indiquées, mais elles ne peuvent être que d'argent pour la colombe, de sinople pour le rameau d'olivier et les coupeaux, et, enfin, d'azur pour le champ de l'écu. Les lambrequins d'azur et d'argent.

ZURCHER. Erroné. Au Musée se trouve un dessin au lavis à l'encre de Chine, avec les noms et les blasons des membres de la *Jäger-Compagnie*, en 1789. Parmi eux figure un Georges Zurcher, aux armoiries tranchées et une étoile dans chaque compartiment, avec, sur le cimier, trois plumes d'autruche. Ce sont les mêmes que donne Rietstap, dans son *Armorial général*, pour les Zurcher d'Amsterdam et de La Haye (pl. XIII) :

Taillé d'argent sur azur, chaque compartiment chargé d'une étoile d'or. *Cimier* : trois plumes d'autruche, une d'azur entre deux d'argent. *Lambrequins* : d'argent et d'azur.

Ces Zurcher hollandais sont originaires de Mulhouse. Le 15 février 1786, le Conseil accorda à Antoine Zurcher, établi à Arnheim en Hollande, le droit de bourgeoisie pour sa fiancée, demoiselle Dievert Post, de Vorbourg, en Hollande (*Raths-Protocoll*, 34, page 4). Ehrsam, qui le mentionne encore parmi les membres de cette lignée reçus à la bourgeoisie, a reproduit, dans le '*Bürgerbuch*, les armoiries des Zürcher de Bâle, d'après Marc Lutz. Or, ceux-ci n'y sont que depuis 1816, année où Samuel Zürcher, de Vor dem Wald, près Zofingue, y fut reçu bourgeois !

ZWINGER. Erroné. Le pasteur David Zwinger, auteur de la branche mulhousienne du nom, à qui l'on doit une intéressante relation de la sédition des Fininger en

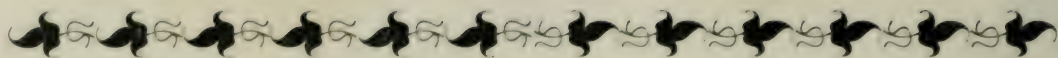
1587[1], était bien de la même famille que les Zwinger de Bâle, et son cachet[2] porte bien les mêmes armes, qui sont (pl. XIII) :

De gueules à une pique d'or posée en bande, houppée de même. *Cimier* : un buste de jeune homme sans bras issant, habillé de gueules, à la fraise d'argent, coiffé d'un chapeau de sable et portant à la hanche senestre un huchet d'or, suspendu à un baudrier de sable. *Lambrequins* : de gueules et d'or.

Ces armoiries sont parlantes. En effet, cette famille s'appelait Spyser, dit Zwinger. *Spiess* signifie une pique en français.

[1] Sous presse actuellement et éditée par les soins de la Commission d'archives.

[2] Retrouvé sur ses lettres par notre excellent confrère, M. le pasteur Lutz, qui a été chargé de l'édition critique de la Chronique Zwinger.



IV.

Note sur un dessin de vitrail de 1642, donnant les armoiries des chefs de la tribu des Agriculteurs (pl. XIV).

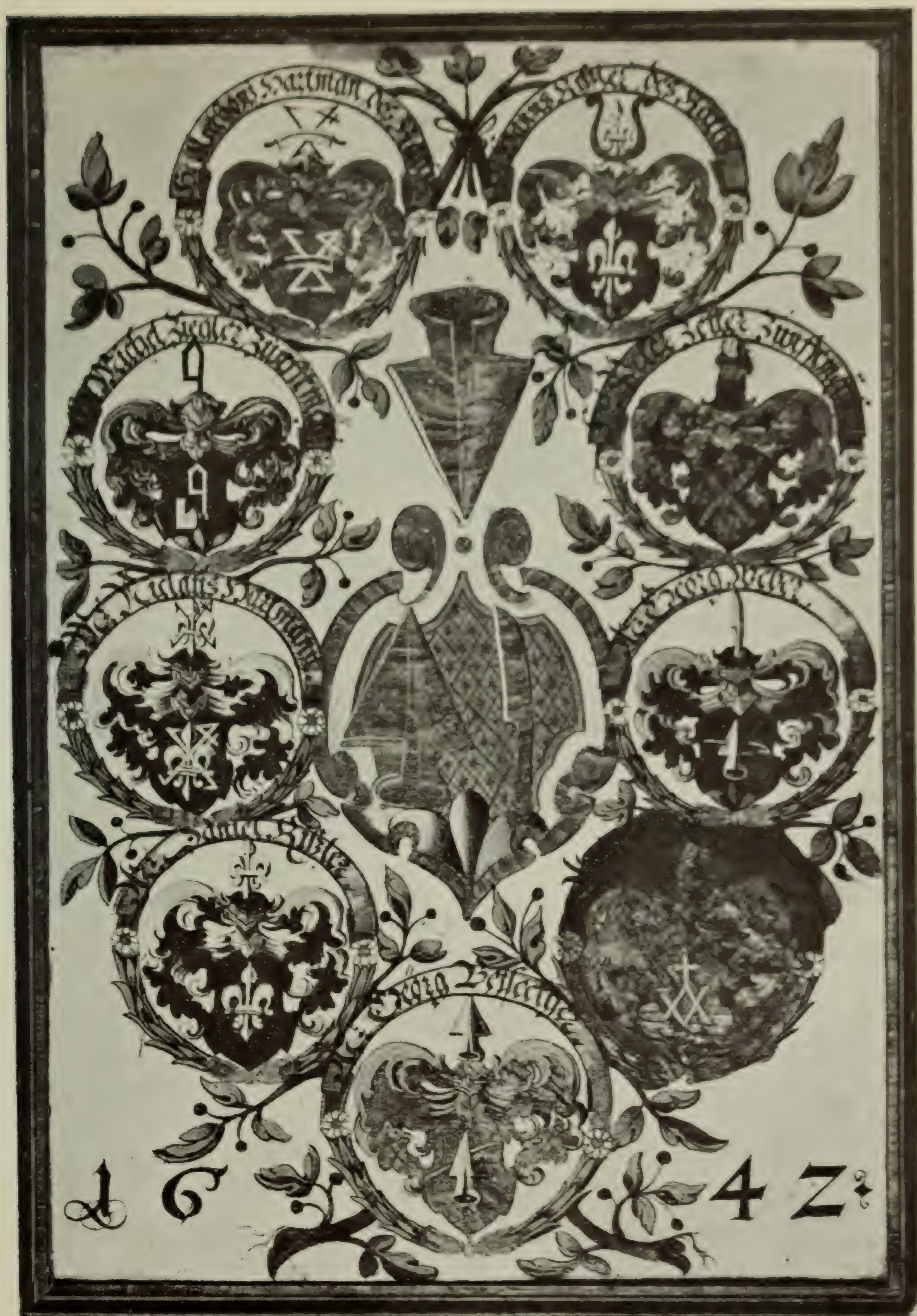
Cette intéressante aquarelle est la propriété de M. Jules Franck, de Mulhouse, qui nous a gracieusement autorisé à la reproduire en phototypie, ce dont nous le remercions chaleureusement. Elle mesure 30 ½ sur 20 ½ centimètres et a dû certainement servir à l'établissement d'un vitrail pour la tribu des Agriculteurs, aujourd'hui disparu.

En général d'une bonne conservation, sauf pour le blason de Louis Witz, abîmé par une tache d'eau, certaines couleurs de l'aquarelle ont par-ci par-là souffert de l'action du temps, notamment l'argent qui a noirci. Peut-être aussi l'artiste a-t-il trop foncé ce dernier. On dirait d'ailleurs qu'il a appliqué sur la plupart des armoiries une première couche de rouge, en réservant les blancs, les jaunes et les verts. Pour les blancs, il a employé l'argent ou la couleur blanche, ce qui déroute singulièrement le blasonnement, le premier ayant noirci, comme il a été dit. Nous signalons nos doutes sur certains émaux, par un point d'interrogation, dans la description que nous donnons ci-après.

Quel est l'artiste qui a peint cette aquarelle? Il ne peut évidemment s'agir, sans aucun doute possible, que de Pierre Zetter[1] (1597—1671), peintre-verrier renommé, qui figure lui-même sur le dessin en qualité de zunftmestre. A ce titre seul, l'œuvre méritait d'être reproduite. Mais elle a encore

---

[1] Voir sur cet artiste: *Les Anciens Artistes-Peintres et Décorateurs Mulhousiens jusqu'au XIXe siècle*, par Ernest Meininger, page 90.



VITRAIL DE LA TRIBU DES AGRICULTEURS DE MULHOUSE

Reproduction du dessin colorié original appartenant à M. Jules Franck.

un autre intérêt. Comme zunftmestre, Pierre Zetter faisait partie du Conseil de 1642 qui vota le tableau des bourgmestres. Son vitrail prouve l'accueil favorable fait à l'initiative de Pétri, puisque les chefs de la tribu des Agriculteurs se sont empressés de faire un vitrail encore la même année, ce que les autres tribus ont dû certainement imiter. Mais il prouve aussi qu'à cette date on n'avait pas encore arrêté définitivement les blasons de certaines familles, par exemple les Hartmann. Le tableau des bourgmestres, terminé par Lüdin en juillet 1643, donc l'année suivante, s'en chargea et est par conséquent à considérer sous ce rapport, ainsi que nous l'avons déjà dit plus haut, comme un document héraldique définitif.

Les cartouches des blasons sont formés, dans le bas, par deux branches de laurier, en vert ; dans le haut, par une banderole à fond jaune, sur laquelle est inscrit le nom du titulaire en noir. A droite et à gauche, une marguerite blanche sépare les branches de feuilles de laurier et la banderole. Deux branches de lauriers verts, tigés de brun-clair et fruités de rouge, partent du bas du vitrail, passant entre les cartouches et se rejoignant dans le haut, où elles sont nouées par un nœud de ruban rouge.

Voici maintenant la description de chaque blason :

Hr. Anthoni Hartman (sic), *des Raths.*

De sable (?) à un crampon et un 4 croiseté de gueules, posés en sautoir, et, brochant sur le tout, un peloir d'argent. *Cimier* : les meubles de l'écu, mais le crampon et le 4 croiseté de sable. *Lambrequins* : d'azur *(sic)* et d'argent.

Nota. — Comme le champ de l'écu était déjà de sable, l'artiste a, sans doute, peint les meubles en sautoir de gueules, pour les rendre visibles. Le 4 est encore là, comme rappel des anciennes armoiries.

Hr. Hanns Riszler, des Raths.

De gueules à une fleur-de-lis d'argent, au-dessus de trois coupeaux de sinople. *Cimier* : la fleur-de-lis d'argent entre deux proboscides d'argent. *Lambrequins* : de sable (?) et d'argent.

Hr. Michel Ziegler, Zunfftmeister.

De sable à une forme à tuiles de gueules accostée à senestre d'une hache d'argent sans manche, au-dessus de trois coupeaux de sinople. *Cimier* : la forme à tuiles de gueules. *Lambrequins* : d'or et de sable.

Hr. Peter Zetter, Zunfftmeister. C'est l'artiste auteur de notre dessin.

De gueules à deux sceptres posés en sautoir, surmontés et flanqués de trois étoiles à six rais d'argent, et accompagnés en pointe d'une fleur-de-lis de même. *Cimier* : Un buste de femme issant, sans bras, aux cheveux d'or flottants, habillée de gueules, portant sur la poitrine les meubles d'argent de l'écu. *Lambrequins* : de gueules et d'argent.

Mr. Niclaus Hartmann[1].

De gueules à une fleur-de-lis d'argent brochant sur un sautoir formé par un crampon et un 4 croiseté de sable. *Cimier* : la fleur-de-lis et le sautoir, comme dans l'écu. *Lambrequins* : de gueules et d'argent.

Nota. — Toujours encore le 4 des armes primitives de la famille, mais déjà la fleur-de-lis (sans le chappé-ployé).

Mr. Georg Weber.

De gueules à un soc de charrue traversé en fasce par un coutre, le tout d'argent. *Cimier* : le coutre d'acier posé en pal. *Lambrequins* : de gueules et d'azur.

Ce personnage était le père du pasteur Pierre Weber, dont nous donnons le sceau sur la planche XII, avec un blason modifié. (Voir l'article Weber, p. 78.)

---

[1] Celui-ci et les quatre suivants étaient les sexvirs de la tribu.

Mr. Daniel Riszler.

De gueules à une fleur-de-lis d'argent. Pas de coupeaux de sinople. *Cimier* : la fleur-de-lis seule. *Lambrequins* : de gueules et d'argent.

Mr. Ludwig Witz. Blason très abimé.

D'azur (?) à deux V entrecroisés, dont l'un renversé et sommé d'une croix, le tout d'argent. *Cimier* : un buste d'homme sans bras, habillé et tortillé d'azur et chargé des meubles de l'écu. *Lambrequins* : d'azur et d'argent.

Mr. Georg 'Beiseckher.

De sinople (?) à un soc de charrue traversé par un coutre posé en barre, le tout d'argent. *Cimier* : le soc de charrue d'argent. *Lambrequins* : de sinople et d'argent.

Au milieu du vitrail figure un grand écusson, à bordure d'argent, aux armes de la tribu des Agriculteurs, soit :

Damassé d'azur à trois coupeaux de sinople sommés, celui de dextre d'un soc de charrue d'argent, celui de senestre d'un coutre posé en pal, le tout d'argent. En guise de *cimier* : le soc de charrue d'argent, posé sur la pointe.

TABLE GÉNÉRALE

des blasons de nos planches et des familles mentionnées dans cette étude.

Nota. — Nous marquons d'un * les blasons erronés du *Bürgerbuch* et du *Livre d'Or*, et d'un ? les blasons douteux.

ERRATA

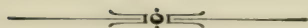
Page 38, EHRSAM, 1re ligne, lire p. *28* au lieu de 36.

» 77, ZUBER, 4e ligne, ajouter : *(pl. XIII)*.

SOURCES CONSULTÉES

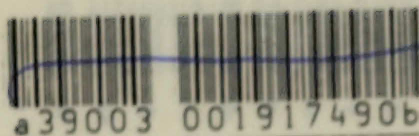
Archives de Mulhouse (Recueils de lettres, Militaria, etc.).
Archives municipales de Colmar.
Archives de la bourgeoisie de Berne.
Tableaux armoriés des bourgmestres, à l'Hôtel de ville.
Tableaux armoriés des gardes-vignes de 1735, 1761, 1773, 1774, 1779, 1780 et 1783, conservés au Musée historique de Mulhouse.
Tableau portant les noms et les armoiries de la *Jäger-Compagnie*, qui occupa la Porte-Jeune lors de la révolte des Paysans, en 1789. Lavis à l'encre de Chine, au Musée historique.
Pierres armoriées du Musée lapidaire Saint-Jean.
Tableau armorié des chefs de la tribu des Agriculteurs, 1756—1786, au Musée historique.
Vitrail des chefs de la tribu des Vignerons, 1699—1710, au Musée historique.
Plaques d'église armoriées, au Musée et chez M. Karl Franck.
Dessin colorié. Projet de vitrail des chefs de la tribu des Agriculteurs, de 1642. Propriété de M. Jules Franck, Mulhouse.
Projet de vitrail des économes de l'hospice et de l'hôpital de Mulhouse, de 1599. Reconstitué d'après un dessin à la plume, attribué à Jost Murer, de Zurich. Propriété de l'auteur.
Der Stadt Mülhausen privilegiertes Bürgerbuch, par NIC. EHRSAM, 1850.
Le Livre d'Or de la bourgeoisie de Mulhouse, par L. SCHOENHAUPT. Traduction française du précédent, parue en 1883.
L'Hôtel de Ville de Mulhouse, par L. SCHOENHAUPT. Texte par ERNEST MEININGER.
Armorial de la généralité d'Alsace. par A. DE BARTHÉLÉMI, 1861.
Armorial général, par RIETSTAP, 2e édition.
Baslerisches Bürger-Buch, par le pasteur MARKUS LUTZ, 1819.
Wappenbuch der Stadt Schaffhausen, 1819.
Wappenbuch sämtlicher in der Stadt Bern verbürgerten Geschlechter, 1829.
Wappen der Löblichen Bürgerschaft in Zürich, par JAKOB KULL, 1844.
Wappen der Löblichen Bürgerschaft in St. Gallen, par JAKOB KULL, 1853.
Wappen-Buch der Stadt Basel, par MEYER-KRAUS, 1880.
Bürgerliche Wappenbücher, de J. SIEBMACHER. Edition en cours.

TABLE DES MATIÈRES



MULHOUSE — IMPRIMERIE ERNEST MEININGER


MARCH


a39003 001917490b

